

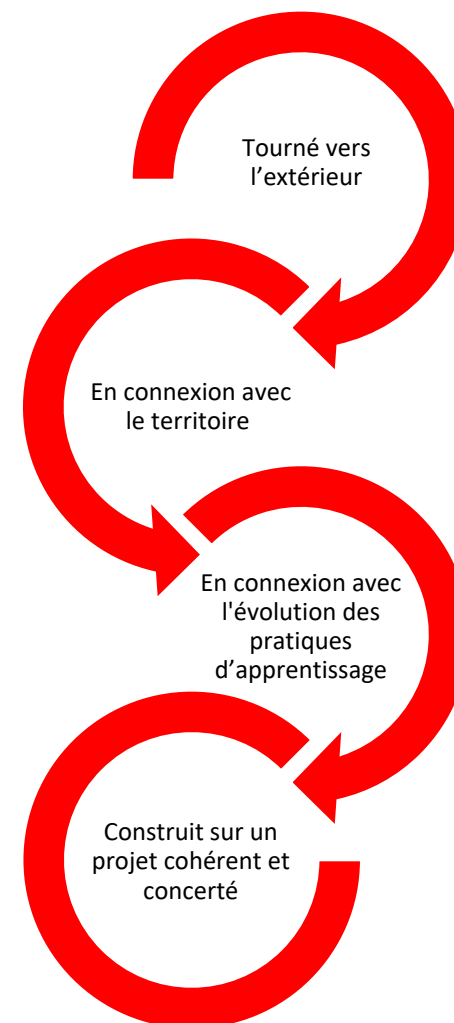
PROJET D'ÉTABLISSEMENT TRIO...S Enseignement Artistique

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle fondé par les Villes d'Hennebont et d'Inzinzac-Lochrist a pour mission la gestion et la mise en place des politiques publiques dans les domaines du Spectacle Vivant et des Enseignements Artistiques. L'EPCC TRIO...S a été mis en activité par arrêté préfectoral en juillet 2017.

L'ensemble de l'équipe du pôle Enseignement Artistique s'est engagé en 2020 dans l'écriture du nouveau projet d'établissement, feuille de route indispensable à la structuration et au développement de l'existant. Ce projet d'établissement poursuit les objectifs suivants :

- Établir un état des lieux objectif de la structure et de sa place dans le territoire.
- Déterminer les enjeux en matière de rayonnement, de travail en réseau, d'éducation artistique et culturelle et de pratiques artistiques.
- Monter en compétence et en structuration pour accéder au classement « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ».

TRIO...S, un établissement



Sommaire

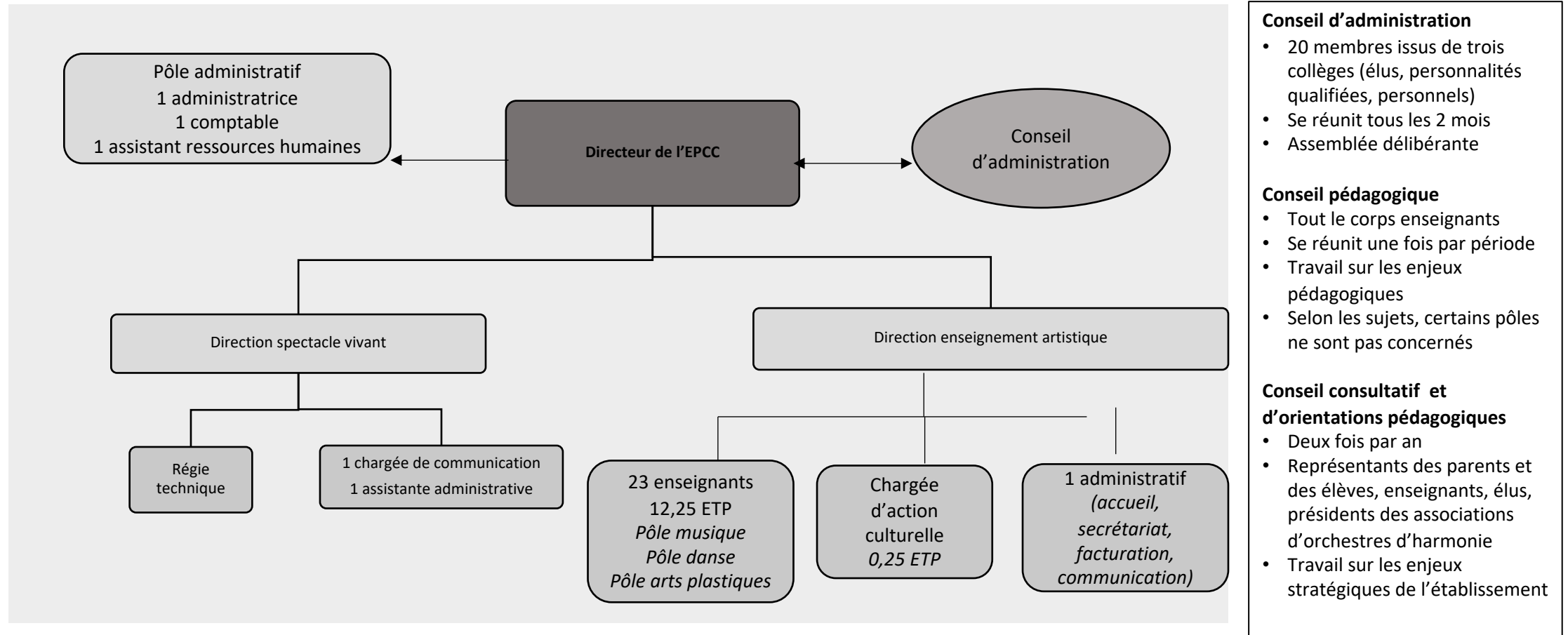
Etat des lieux	3
L'EPCC TRIO...S	4
Le pôle Enseignement Artistique	6
Population et bassin de vie	7
Fréquentation des usagers et volume horaire	8
Éléments budgétaires	9
Bilan et perspectives	11
Positionnement de l'établissement	12
Réseau et partenaire de l'éducation et du champ social	14
Réseau et partenaire de la culture et de l'enseignement artistique	15
Médiation / Education Artistique et Culturelle (EAC)	16
Enseignement et parcours	17
Conclusion	18
Annexes	19

ÉTAT DES LIEUX

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC PRÉALABLES À LA REFLEXION SUR LES ENJEUX ET PERSPECTIVES DU NOUVEAU PROJET.

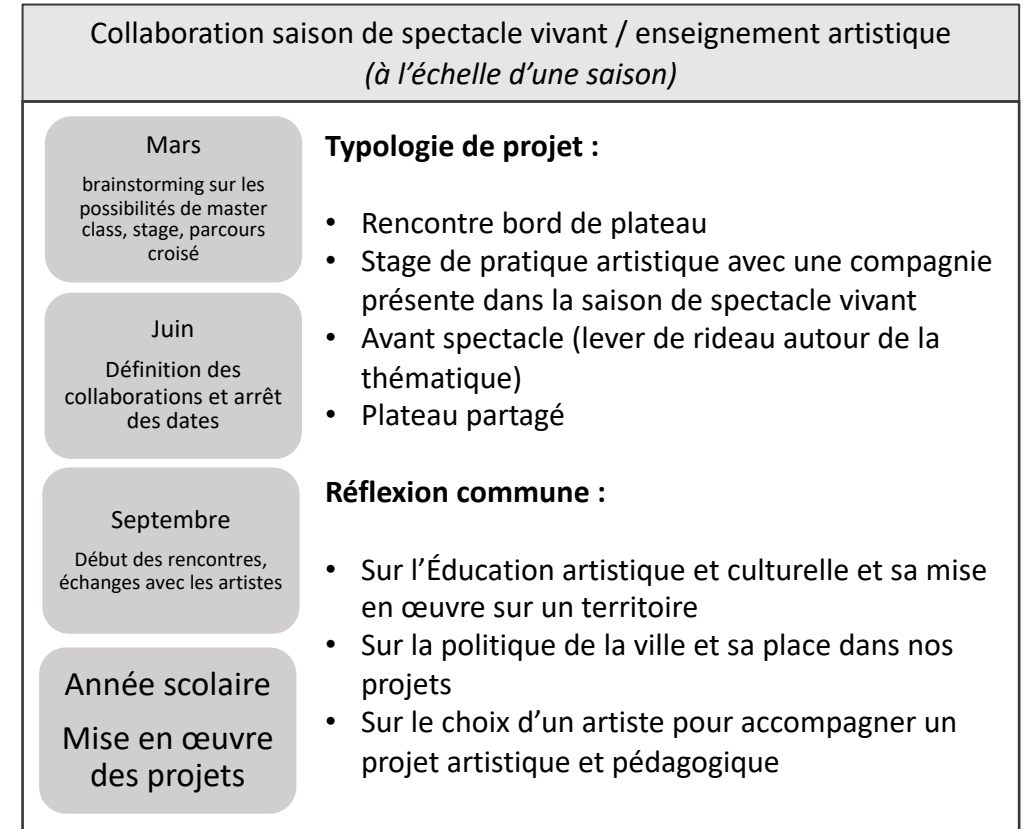
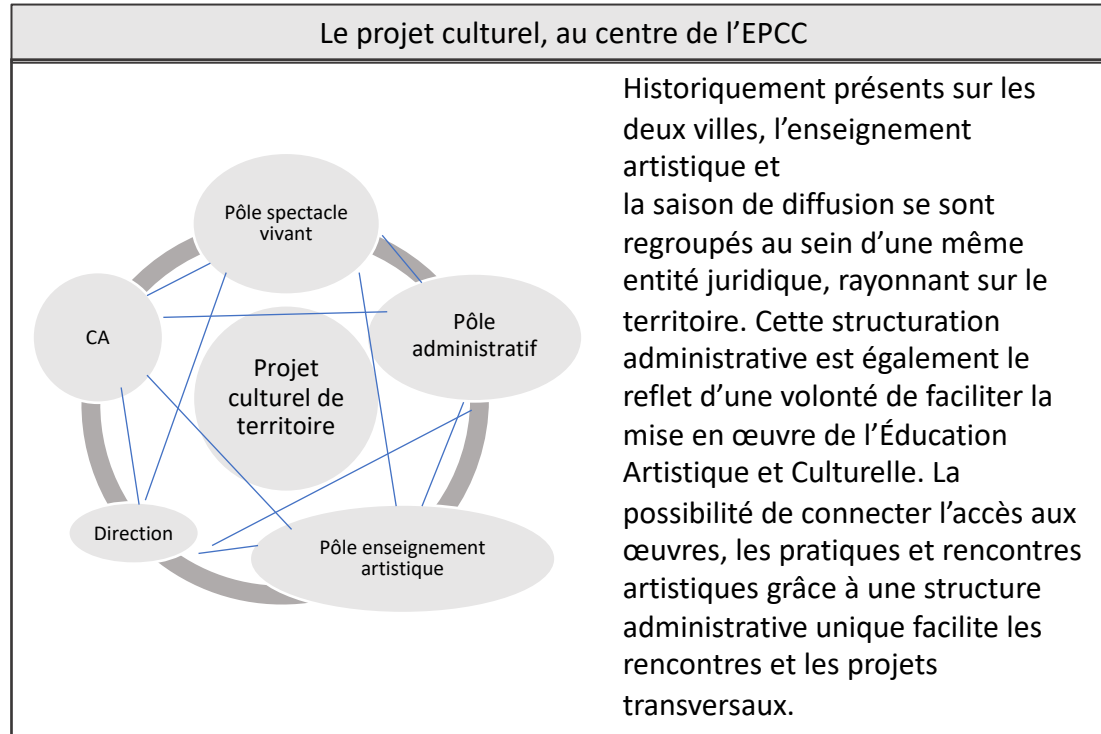
Présentation de la structure : l'EPCC TRIO...S

L'EPCC TRIO...S est organisé en trois pôles travaillant de concert à la mise en œuvre des politiques publiques. Il est administré par un conseil d'administration.



Présentation de la structure : l'EPCC TRIO...S

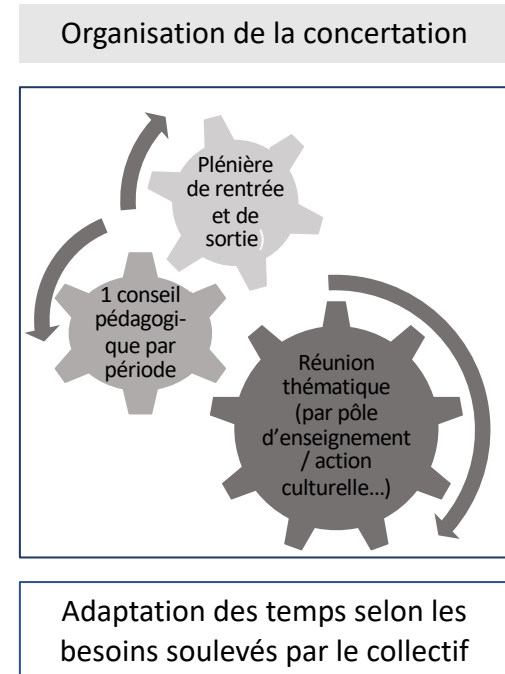
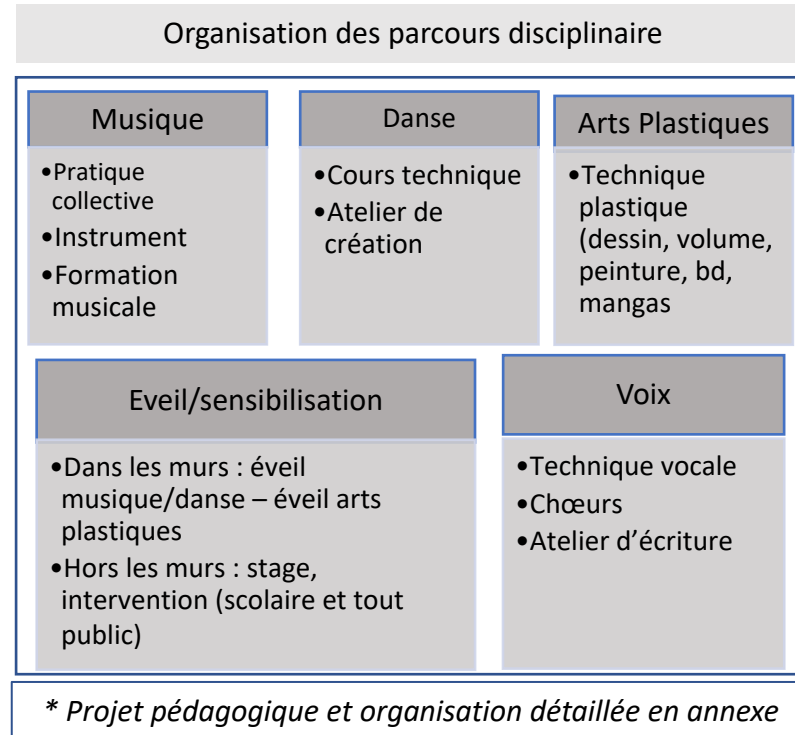
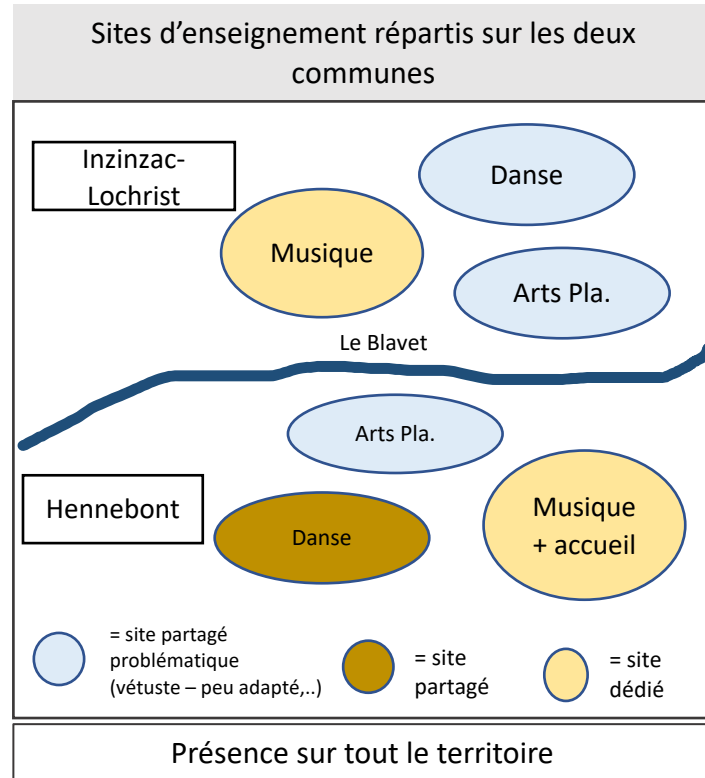
Le pôle spectacle vivant propose une saison composée d'une quarantaine de spectacles par an. Scène de territoire pour les arts de la piste, partenaire du Théâtre à la Coque pour la marionnette, la diversité des propositions suscitent des projets hybrides et créatifs avec le pôle Enseignement Artistique



La saison de spectacle vivant et l'enseignement artistique collaborent et échangent régulièrement autour des accueils d'artistes, de la médiation des enjeux communs d'éducation artistique et culturelle et des perspectives culturelles. Le dialogue est facilité par la structuration administrative et par la volonté de l'ensemble de TRIO...S de collaborer pour rendre un service efficient, construit sur un projet cohérent

Présentation de la structure : le pôle Enseignement Artistique

Le pôle enseignement artistique dispense trois disciplines : musique, danse et arts plastiques. La musique et la danse sont structurées en cycle.
Détail présenté dans le projet pédagogique.



En quelques chiffres :

- 719 élèves à la rentrée de septembre 2021
- 23 enseignants musique, danse et arts plastiques (12,6 ETP)
- 1 directrice (1ETP) et un agent d'accueil et administratif (1ETP)
- 246 heures d'enseignements hebdomadaires
- 2800 heures dédiées annuellement à l'irrigation du territoire (travail en réseau, EAC, action culturelle)
- 2000 heures dédiées annuellement à la coordination, la concertation et la formation

Une équipe formée, diplômée et en recherche de nouveaux outils pédagogiques

- 18 enseignants titulaires du DE
- 5 enseignants titulaires du DEM
- 17 enseignants titulaires / 6 contractuels
- 500 heures dédiées annuellement à la formation (CNFPT, organisme privé, formation continue en conservatoire ou université)

Présentation de la structure : population et bassin de vie

Le projet d'établissement repose sur une connaissance des publics et de la faculté de l'établissement à répondre aux valeurs d'épanouissement propres à chaque génération en cohérence avec les droits culturels et des choix de politiques publiques du territoire.

Le territoire d'Hennebont, Inzinzac-Lochrist

Un bassin de population jeune

(source Insee 2017)

Hennebont

15.678 habitants (18% moins de 20 ans)

Inzinzac-Lochrist

6.526 habitants (20 % moins de 20 ans)

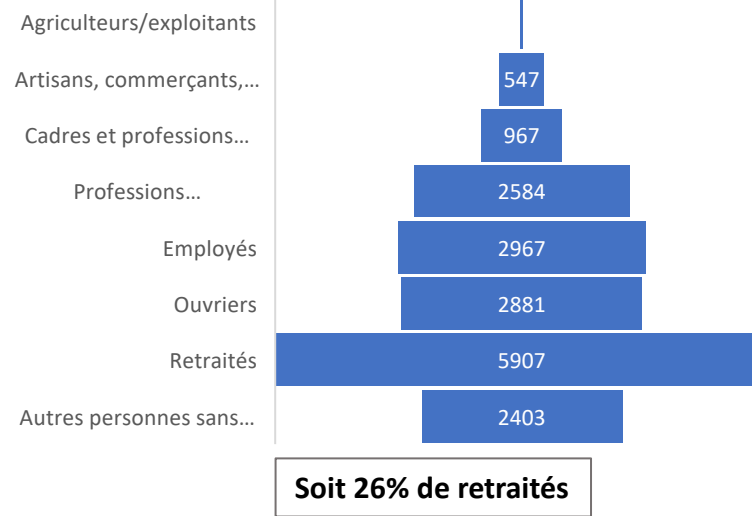
Une place importante du scolaire

(source service éducation des communes)

102 classes **élémentaires et maternelles** / 17 écoles / 2500 élèves
84 classes de **collège** / 3 collèges / 1862 élèves
73 classes de **lycée** / 4 lycées / 1825 élèves
Soit 6187 scolaires quotidiennement

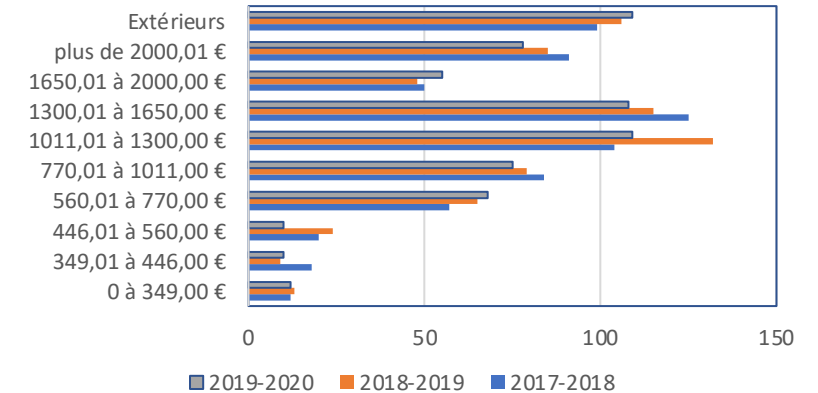
Répartition population 15 ans ou plus selon la catégorie professionnelle (en 2016)

Sources : INSEE



Les usagers de TRIO...S Enseignement Artistique

Evolution de la répartition des usagers par quotient familial



Fréquentation des familles à QF supérieur 1000€/mois

Origine géographique des usagers :

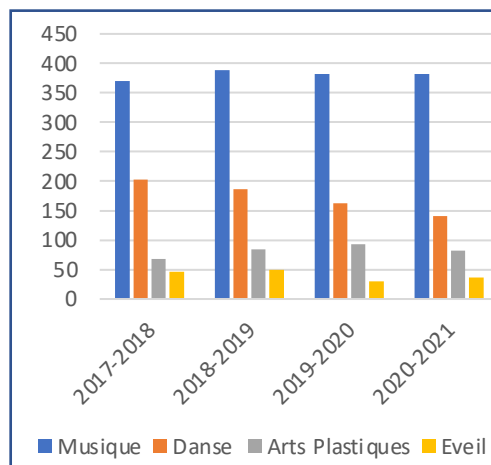
- 27% d'Inzinzac-Lochrist
- 56% d'Hennebont
- 17% de l'extérieur

- Le territoire d'Hennebont/Inzinzac-Lochrist est dynamique et attractif : forte population de scolaire quotidiennement
- Une part importante de retraités à prendre en considération dans le cadre du plan départemental de la prévention de la perte d'autonomie
- TRIO...S est fréquenté majoritairement par des familles à revenus moyens et +

Présentation de la structure : fréquentation des usagers et volume horaire

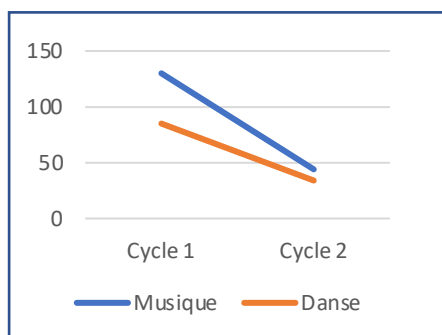
La pratique artistique répond à l'enjeu des droits universels de « *liberté de choisir la ou les culture(s) et la vie culturelle à laquelle on souhaite participer et liberté de modifier ce choix* ». En ce sens, la pratique artistique est accompagnée par le corps enseignant mais se doit d'être émancipatrice pour l'individu et orientable à chaque moment du parcours, tant qu'elle entre en résonance avec le projet d'établissement.

Évolution de la fréquentation par discipline



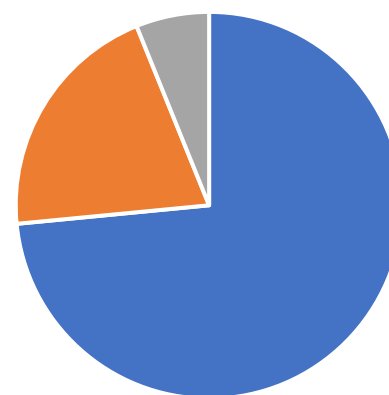
Repli continu de la Danse

Parcours complet musique et danse cycle 1 et cycle 2 (2019)



Baisse de fréquentation entre cycle 1 et cycle 2
Conséquence naturelle de choix plus marqué chez les ados

Répartition hebdomadaire des volumes d'enseignements
 Détail par parcours dans le projet pédagogique



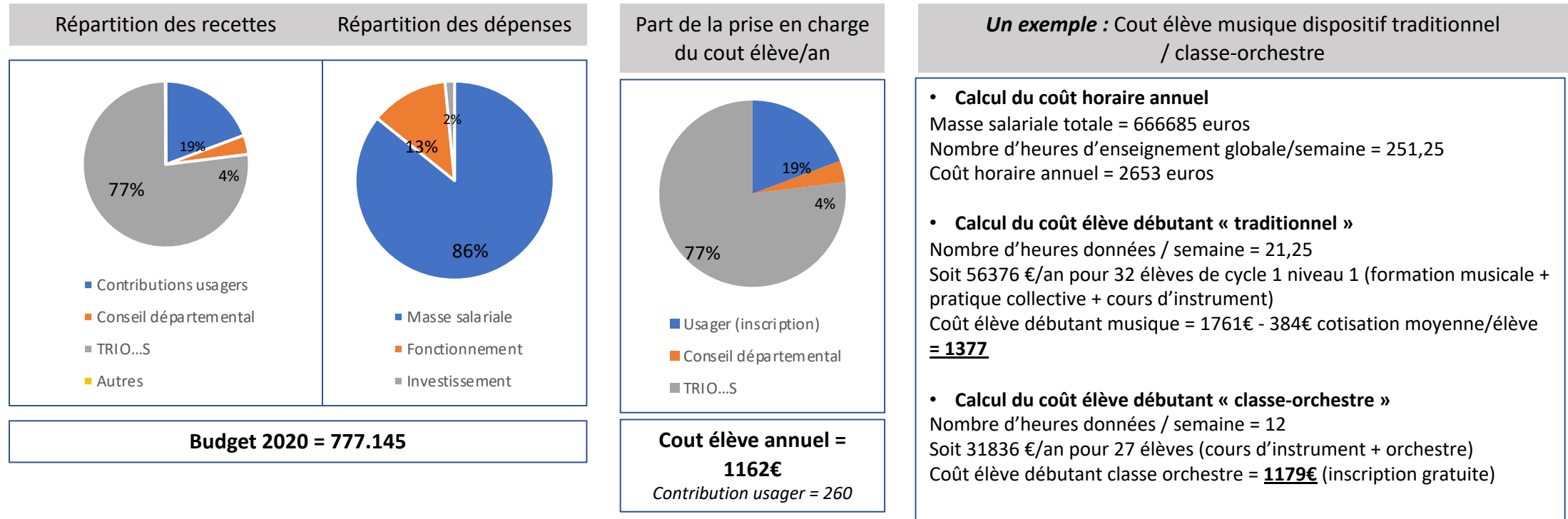
Quelques chiffres de répartition hebdomadaire

- 90 h dédiées à l'enseignement instrumental
- 31 h dédiées à la pratique collective musicale
- 12 h dédiées à l'éveil et l'initiation (toutes disciplines confondues)
- 20h dédiées au langage musical et aux modules de créations transversaux
- 5 h dédiées à l'accueil des pratiques amateurs du territoire (harmonie municipale)
- 20h dédiées à la sensibilisation artistique sur temps scolaire

- Le passage à l'EPCC en 2017 a modifié le temps de présence et le contenu du parcours Danse. Le repli de fréquentation en est une conséquence. L'équipe Danse travaille à la réorganisation de ce parcours en prenant en compte le temps de l'enfant et réfléchit à la cohérence du parcours artistique.
- La différence de fréquentation par cycle en cursus complet musique ou danse est une constante dans les établissements d'enseignement artistique. Cela correspond à l'arrivée à l'adolescence où les élèves font des choix plus précis dans leurs activités (entre sport et artistique par exemple).

Présentation de la structure : éléments budgétaires

La présentation ci-dessous est « chiffrée » et n'est pas contrebalancée par des données subjectives telles que le développement humain ou les retombées en termes d'image de la vivacité que les services culturels apportent aux communes.



Constat

- Un établissement d'enseignement artistique est une somme de talent artistique et pédagogique. La masse salariale est donc le plus haut poste de dépenses.
- L'investissement de l'EPCC dans le fonctionnement de l'établissement est le reflet d'un réel intérêt pour la culture sur le territoire d'Hennebont / Inzinzac-Lochrist.
- Même sans frais d'inscription, le dispositif classe-orchestre ne coûte pas plus cher que la première année de cursus complet musique. La gratuité n'est donc pas un frein au développement des classes-orchestres. À noter néanmoins que les contenus et objectifs ne sont pas les mêmes et qu'une comparaison chiffrée n'est pas suffisante. Il faudrait également comparer contenus, projets et temps de face à face pédagogique. Les deux dispositifs peuvent donc cohabiter et se développer en parallèle

TRIO...S Enseignement Artistique est un établissement structuré offrant une grande qualité de parcours à tous les usagers qui font la démarche de pousser la porte. Les partenariats tissés au fil du temps avec les partenaires culturels sont bien ancrés et les enjeux sont clairement définis pour que les projets soient portés en bonne intelligence, selon les ressources de chacun.

Au vu des éléments présentés et du contexte territorial, il apparaît que le **maillage projet avec les acteurs socio-culturels reste à développer** afin de permettre un accès facilitant aux publics plus éloignés culturellement de l'offre d'enseignement.

Il convient également de positionner plus fortement TRIO...S comme un **espace de ressource** en construisant des parcours personnalisés et en créant les conditions d'accès à toutes formes de demandes (enfants, adultes, publics empêchés, scolaires,...).

Enfin, il nous faut réfléchir ensemble à une manière de construire la motivation des élèves en inscrivant la **création au cœur de nos dispositifs** grâce notamment à la réflexion sur l'éducation artistique et culturelle et le partenariat avec toutes les saisons de spectacle vivant du territoire du pays de Lorient.

Afin de mettre en œuvre ce projet d'établissement, nous nous appuyons sur des valeurs communes qui constituent le socle commun des projets que nous défendons ensemble :

- **Valeur de service public** : un établissement public s'inscrivant dans une logique de territoire, ancré dans une proposition culturelle globale, porté par des élus convaincus et une politique culturelle émancipatrice.
- **Valeur d'accessibilité** : un établissement ouvert à tous les publics et tous les partenaires.
- **Valeur éducative** : un établissement capable d'avoir une approche globale du parcours de l'enfant et une équipe travaillant en transversalité pour optimiser l'expérience de chaque usager.
- **Valeur humaniste** : un établissement en réflexion sur ce que sont la culture et l'éducation sur un territoire, au cœur d'une nation.

Perspectives

Là où vont nos pas..

Positionnement de l'établissement / Rayonnement

❖ Un établissement tourné vers l'extérieur

✓ Centre ressource

- Positionner la structure comme espace ressource pour la pratique artistique. Être en mesure de **répondre aux projets des élèves et à leur diversité**.
- **Accueillir et orienter** la diversité de la pratique amateur du territoire (groupe, ensemble, orchestre,...).
- Répondre aux sollicitations des **acteurs socio-éducatifs** en matière de parcours d'EAC et de technicité d'accompagnement de projet.

✓ Rayonnement

- **Implication** dans les réseaux professionnels depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle nationale : groupe d'échange, groupe de réflexion, groupe de production de matériel pédagogique.
- **Animation** de la vie locale via des manifestations tout au long de l'année, en lien avec l'activité pédagogique.

❖ Un établissement en connexion avec le territoire

✓ Médiation

- Formuler des **parcours spectateur/acteur** en lien avec les saisons culturelles de territoire (musique et danse à l'école, module, atelier, stage,...).
- **Inventer des outils** propres à modéliser cette médiation pour gagner en efficacité et en dialogue avec les structures (supports clairs et lisibles, appel à projet, bilan et évaluation de projets).

✓ Saison de diffusion

- Proposer **une saison ouverte au tout public**, gratuite pour mettre les élèves en situation scénique.
- **Expliquer les démarches de création** ou les processus pédagogiques aux parents lors des restitutions de travaux.
- **Communiquer** sur nos actions grâce aux réseaux sociaux, à une communication attractive.

Positionnement de l'établissement / Pratiques artistiques

❖ Un établissement en connexion avec l'évolution des pratiques d'apprentissage

✓ Enseignement : (cf. *Projet pédagogique en annexe*)

- Une **pédagogie** de projet pour construire la motivation de l'élève tout au long de son parcours. Des zones d'expérimentation pour innover, mettre ces pratiques pédagogiques en mouvement, en questionnement.
- **Formation continue** de l'équipe pour développer les compétences de chacun, pour se questionner sur l'évolution de la société et de nos métiers.
- Des **parcours** adaptés au temps et au projet de l'usager, visant à construire la motivation et l'autonomie.

✓ Éducation artistique et culturelle (EAC)

- Mise en œuvre des **piliers de l'EAC** au sein des parcours : fréquenter des lieux, s'approprier des œuvres, pratique artistique. Acquérir une maîtrise de la philosophie de projet EAC pour la faire vivre au sein des parcours.
- **Collaborer avec les acteurs de l'éducation nationale** pour proposer des parcours artistiques en lien avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) et pour être référent dans ce domaine auprès de nos partenaires.

❖ Un établissement construit sur un projet cohérent et concerté

✓ Concertation

- Mise en place de **temps réguliers de rendez-vous** avec l'équipe enseignante pour avancer ensemble sur un projet commun.
- Inscription dans les **orientations de l'EPCC TRIO...S** et de son conseil d'administration.
- **Dialogue** avec les représentants des parents, des élèves, des élus **dans le cadre du CCOP** (conseil consultatif et d'orientations pédagogiques)

✓ Des textes cadres

- Suivi de l'évolution des textes officiels du **ministère de la culture** (DGCA).
- Inscription dans le **schéma départemental** et les **orientations de la DRAC** pour le classement des établissements d'enseignement artistique.

Rayonnement : réseau et partenaires de l'éducation et du champ social

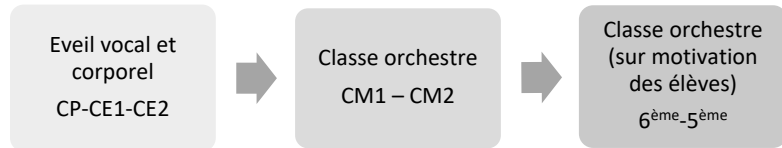
Un réseau désigne au sens premier un "ensemble de lignes entrelacées" et au sens figuré, "un ensemble de relations".

Pour TRIO...S, il s'agit de définir l'ensemble des moyens mis en œuvre pour construire avec tous les partenaires, un ensemble d'actions cohérent et coordonné et de communiquer de la meilleure manière possible pour « exister ».

❖ Intervention de **sensibilisation artistique sur temps scolaire**

- 740 heures dédiées annuellement à la sensibilisation sur temps scolaires - *intervention musique et danse en école maternelle et élémentaire. Sur appel à projet lancé aux écoles.*
- Lancement des parcours spectateur danseur en milieu scolaire en septembre 2020
Lancement des parcours spectateur musicien en septembre 2021

❖ Dispositif « classe-orchestre » sur le **quartier prioritaire**



Construit avec la DSDEN, les établissements scolaires partenaires (élémentaire – Paul Eluard, collège – Paul Langevin), le service politique de la ville et la réussite éducative

- La classe orchestre est portée par 8 enseignants de TRIO...S (vents et percussions)
- 24 heures d'enseignement hebdomadaire à la rentrée 2021 y seront consacrées

- Les élèves sont des élèves de la structure à part entière. Le dispositif est intégré à la vie de l'établissement (rencontre artistique les week-ends, stage pendant les vacances,...)

❖ Actions en direction de la **petite enfance**

- Participation annuelle à la semaine de la petite enfance (projet défini selon le thème)
- Projet annuel de sensibilisation des assistantes maternelles à l'éveil artistique du tout petit (chant choral, conte musical)
- Mise à disposition de ressources : enregistrement de comptines

❖ Actions en direction des **publics empêchés**

- Sensibilisation : intervention sur demande dans les EHPAD du territoire
- Concert, rencontre entre les élèves de TRIO...S et les résidents des établissements d'accueil spécialisé (IME, foyer), dispositif « *Musique en ville* »

À DÉVELOPPER, À CONSOLIDER, À CRÉER

- Les actions en milieu scolaire demandent à être **développées** en danse et à être créées en arts plastiques. À la rentrée 2021, appel à projet unique pour tous les services culturels de la ville d'Hennebont afin de coordonner l'ensemble des interventions culture sur le territoire (*cf. annexe*).
- Le parcours en classe orchestre peut déboucher sur une inscription directe à TRIO...S. Un aménagement de parcours sous forme de classe passerelle est à **développer**.
- **Création** d'intervention en milieu spécialisé à la rentrée de septembre 2021, sur appel à projet des structures.
- Les actions petite enfance sont coordonnées par le service petite enfance. TRIO...S se met au service des projets. Elles pourront se **consolider** dans cette configuration.

Rayonnement : réseau et partenaires de la culture et de l'enseignement artistique

TRIO...S Enseignement Artistique multiplie les partenariats avec toutes les structures culturelles publiques ou associatives qui souhaitent construire des projets ambitieux. La définition des enjeux de chacun et le partage de valeurs communes constituent un socle indispensable à la réalisation de ces projets. Construire des projets innovants et motivants pour les élèves et enrichir leur parcours, faire rayonner la structure au-delà des deux communes, permettre à l'équipe de monter en compétences par des rencontres professionnelles riches de sens : tels sont les objectifs de notre démarche de travail en réseau.

❖ Les réseaux d'acteurs culturels

✓ A l'échelle des 2 communes :

Régularité des partenariats avec les services culturels des villes d'Hennebont et d'Inzinzac-Lochrist (Médiathèques, Artothèque-Galerie TAL COAT, Patrimoine, Ecomusée)

- Mise en place d'une coordination de nos actions sur le temps scolaire via un appel à projet commun
- Journée mutualisée pour partager des moments de vie culturelle inter-service (type Nuit de la Culture)
- Projet ponctuel de médiation partagée autour des œuvres et ressources de chaque service

✓ À l'échelle du Pays de Lorient

Collaboration régulière avec le réseau GPS (grandes et petites salles du Pays de Lorient) et plus particulièrement le Strapontin (Pont Scorff) et l'Estran (Guidel) :

- Mise en place de parcours spectateur
- Rencontre avec les artistes
- Lever de rideau (production d'élèves en avant spectacle)
- Plateau partagé

❖ Les réseaux de l'enseignement artistique

✓ A l'échelle du pays de Lorient : le REEAAL (Ploemeur, Lorient, Languidic, Lanester, TRIO...S)

- Harmonisation des temps de concertation
- Journée de rentrée commune
- Facilitation de la circulation des élèves
- Conventonnement sur les enseignements rares et les parcours cycle 3

✓ A l'échelle du département : le réseau des directeurs du 56, animé par le service culturel du département

- Réflexion sur la mise en place d'un plan de formation commun
- Réflexion sur le schéma départemental (bilan et définition des axes prioritaires)
- Culture et solidarité : méthodologie
- Espace de discussion et d'information sur les politiques publiques du département

✓ A l'échelle nationale :

- Réseau Conservatoires de France (adhérent – directrice élue au conseil d'administration)
- Orchestre à l'Ecole (adhérent – directrice ressource sur la structuration de la formation)

À DÉVELOPPER, À CONSOLIDER, À CRÉER

- **Développer** les partenariats avec toutes les salles de spectacle vivant du pays de Lorient. Accentuer la profondeur des actions qui s'y déroulent pour aller plus loin que la fréquentation du spectacle.
- **Consolider** les conventionnements avec les établissements d'enseignement artistique du pays de Lorient pour augmenter l'offre de parcours global.
- **Créer** de nouveaux partenariats avec des salles de spectacle vivant (Hydrophone, Amzer Nevez,...).

Pratiques artistiques : Médiation / Education Artistique et Culturelle (EAC)

La médiation désigne l'ensemble des actions mises en place pour favoriser la rencontre entre un objet artistique et un public.

L'EAC est une conception de l'enseignement qui s'appuie sur trois fondamentaux : pratique artistique – appropriation des œuvres/des lieux – rencontre avec des artistes.

❖ Bâtir la saison pédagogique et les projets pédagogiques de classe en lien avec les saisons de spectacle vivant.

L'intérêt repose sur la complémentarité entre l'enseignement artistique et la diffusion portée par les scènes de territoires : dans le cadre de la mise en place de parcours EAC, la rencontre avec les artistes présents dans les saisons de territoire est une plus-value dont nous ne pouvons plus nous passer.

Présentation ci-dessous du rétro-planning de construction de projet en lien avec les saisons de territoire :



❖ Développer de la philosophie EAC dans nos parcours : au cœur de l'enseignement, nous concevons la pédagogie de projet en y associant les piliers de l'EAC

- Veiller à l'équilibre entre pratique artistique, rencontre artistique, fréquentation des lieux et appropriation des œuvres
- Distinguer PEAC et principe fondateur de l'EAC : nous construisons nos parcours, adaptés aux objectifs de l'enseignement artistique et des attendus en fin de cycle
- Devenir un établissement d'éducation artistique et culturelle : la place de l'artiste et de l'objet artistique est au centre de nos projets pédagogiques
- Collaborer avec toutes les communautés éducatives du territoire pour plus de cohérence sur le temps de l'enfant et la complémentarité dans l'objectif de coordonner nos efforts en matière d'éducation (avec les services éducation notamment)

- **La médiation comme point central** des actions est un objectif partagé par les deux pôles de l'EPCC TRIO...S.
- Cette médiation nécessite de mettre la **création au cœur des dispositifs pédagogiques**. Selon les cycles d'apprentissages et les disciplines, la création est présente à des niveaux variables. La mutualisation des compétences est un levier pour collaborer en équipe autour de cette notion.
- La consolidation du parcours spectateur permet de bâtir une **approche de l'EAC dans toutes les strates de l'apprentissage**.
- La construction de la saison pédagogique entre en résonance avec l'organigramme autour de la médiation : **la rencontre artistique est l'ADN de TRIO...S.**

Pratiques artistiques : Enseignement et parcours

Les disciplines enseignées au sein de TRIO...S sont structurées en parcours. De la phase d'éveil au parcours adulte en passant par la pratique amateur, chaque élève fréquentant la structure peut bénéficier d'un parcours adapté à son projet. (*Cf. projet pédagogique en annexe*).

Cette partie a pour but de présenter des singularités de TRIO...S Enseignement Artistique ainsi que des points en développement et/ou en réflexion.

❖ **Consolider les cursus musique et danse** en veillant à la motivation des élèves :

✓ *Construction du cursus danse*

- Renforcement des stages et parcours spectateur pour lier pratique de la danse et connaissance du monde de la création contemporaine.
- Mise en place d'atelier de création (1h par semaine sur un semestre ou 17h de stage sur 3 jours) : en lien avec un spectacle ou une thématique.
- Mise en place de cours d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, de notation Laban et d'histoire de la danse (sous forme de session).

✓ *Consolidation du parcours musique*

- Développement du parcours modulaire en 2nd cycle (formation musicale) et mise en place de parcours personnalisés correspondant au projet de l'élève.
- Mise en cohérence de la pratique collective pour s'assurer que les élèves suivent un parcours correspondant à des objectifs de cycle (concertation accrue de l'équipe enseignante).

❖ **Un espace ressource** pour les amateurs :

✓ *Les orchestres amateurs*

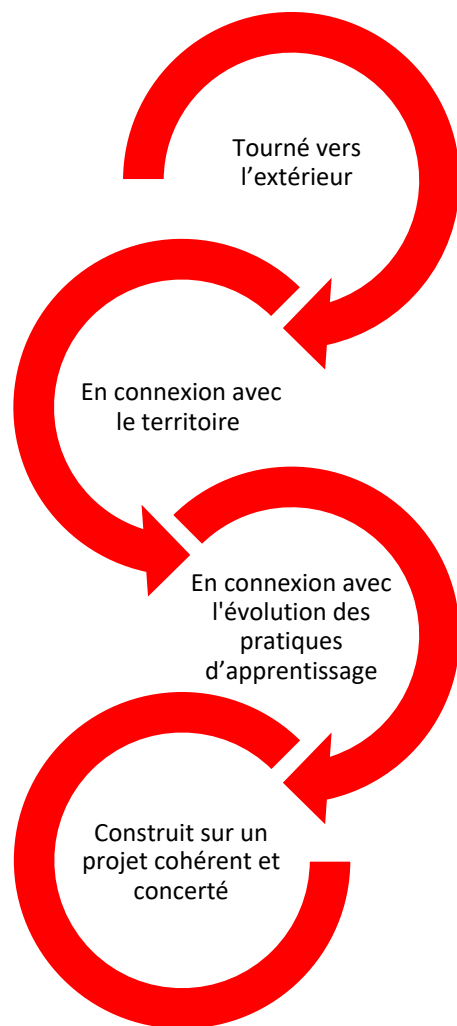
Les deux harmonies municipales bénéficient de la mise à disposition d'un chef d'orchestre par TRIO...S. Nous développons des projets artistiques réguliers afin que les élèves puissent intégrer ces ensembles facilement et sur une dynamique motivante.

✓ *La singularité vocale*

TRIO...S a, depuis une dizaine d'années, développé des ateliers de création de chansons. Ces ateliers sont encadrés par une artiste auteure-compositrice-interprète. Ce type d'atelier existe peu à l'échelle des conservatoires. C'est une singularité à faire connaître et à accompagner davantage. Deux chœurs amateurs et un atelier de technique vocale viennent compléter la proposition.

Le développement de la structure et la consolidation de l'existant sont présentés dans les fiches actions.

TRIO...S, un établissement



S'appuyant sur l'état des lieux, sur les perspectives présentées ci-dessus ainsi que sur l'ensemble des textes cadres qui régissent la vie des établissements d'enseignement artistique, TRIO...S prend le chemin d'un établissement :

❖ Tourné vers l'extérieur :

Notre action va au-delà de nos murs. Les usagers ne sont pas les seuls inscrits mais représentent l'ensemble des habitants des communes de notre territoire.

Les partenaires avec lesquels nous travaillons sont multiples et nous défendons ensemble l'idée d'une pratique culturelle émancipatrice et bienveillante pour l'humain.

❖ En connexion avec le territoire :

Notre réflexion s'appuie sur ce que sont les communes d'Hennebont et d'Inzinzac-Lochrist, leur histoire, leur différence, ce qui les rassemble.

Nous affirmons un cap exigeant mais qui prend en compte les particularités et diversités de chacun, dans le respect du collectif.

❖ En connexion avec l'évolution des pratiques d'apprentissage :

L'ensemble de l'équipe pédagogique se forme et réfléchit, collabore dans le sens du bien commun et du service public. Nos pratiques pédagogiques sont agiles et ne souffrent pas d'immobilisme grâce à une remise en cause régulière de nos actions et de nos pédagogies. Le collectif est au cœur de notre projet pour rendre la pratique artistique vivante aujourd'hui et demain.

❖ Construit sur un projet cohérent et concerté :

Le projet d'établissement est le fruit de nos échanges et n'est pas figé. Le chemin que nous parcourons durant les cinq années de mise en œuvre est fait de virages dont nous ne connaissons pas précisément les angles.

Le Schéma National d'Orientation Pédagogique, la Charte pour l'Enseignement Artistique, les orientations de la DRAC dans le cadre du réengagement de l'état pour le financement des conservatoires et les prochaines orientations du schéma départemental du Morbihan sont autant de textes cadres et de feuilles de route que nous consultons pour faire aujourd'hui notre établissement de demain.

Annexes

Fiches actions : un ensemble de feuille de route pour les cinq ans à venir

Afin de détailler au mieux certains enjeux, nous avons opté pour l'écriture de fiches-actions permettant de mobiliser l'équipe autour de valeurs fondamentales via un outil de référence. Ces fiches ne détaillent pas les modalités de mise en œuvre mais donnent des directions claires sur le contenu des actions à mettre en place. Elles servent également de référence pour tous les points d'étapes du projet

❖ Axe de développement "Médiation et Éducation Artistique et Culturelle"

- Fiche Action 1 : Education artistique et culturelle
- Fiche Action 2 : Médiation

❖ Axe de développement "Rayonnement - Territoire et Partenaires"

- Fiche Action 3 : Communication
- Fiche Action 4 : Elargissement des publics
- Fiche Action 5 : Réseau

❖ Axe de développement "Pratiques Artistiques"

- Fiche Action 6 : Création
- Fiche Action 7 : Evaluation
- Fiche Action 8 : Transdisciplinarité

Le projet pédagogique et la structuration des études

Repères sur les conditions d'accueil pédagogiques, l'organisation des parcours (sur temps scolaire et hors scolaire) et la validation des cycles.

Evaluation (modèle disponible en cliquant sur les liens hypertexte)

- [L'évaluation des actions](#) portées (à minima 5 par an) au regard des axes du projet d'établissement.
- [L'évaluation du projet](#) et de la structure (gouvernance, inscription dans les textes cadres et tutelles département / drac, prise de recul sur les nouvelles actions et leur pertinence).

Besoins humains et matériels pour la mise en œuvre du projet d'établissement

Fiches Actions

Axe de développement “Médiation et Éducation Artistique et Culturelle”

- ❖ Fiche Action 1 : Éducation artistique et culturelle
- ❖ Fiche Action 2 : Médiation

Axe de développement “Rayonnement - Territoire et Partenaires”

- ❖ Fiche Action 3 : Communication
- ❖ Fiche Action 4 : Élargissement des publics
- ❖ Fiche Action 5 : Réseau

Axe de développement “Pratiques Artistiques”

- ❖ Fiche Action 6 : Création
- ❖ Fiche Action 7 : Évaluation
- ❖ Fiche Action 8 : Transdisciplinarité

Fiche Action : Éducation artistique et culturelle

Définition de la notion

La philosophie EAC / Le parcours EAC :

La philosophie EAC est l'ensemble des notions définies dans le cadre de la Charte pour l'EAC qui permettent à chacun de construire un parcours au sein de sa structure culturelle ou éducative. Cette charte est éditée par le Haut Conseil à l'EAC et est co-signée par les ministères de la Culture, de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture, de la Cohésion des Territoires.

Le parcours EAC est un projet à long terme construit par une communauté éducative qui permet la mise en oeuvre pratique des points de la Charte.

A ce jour, à TRIO...S

- Prise en compte des trois piliers de l'EAC de façon inégale selon les projets (pratiquer, fréquenter, s'approprier).
- Disparité dans la compréhension de la démarche EAC.
- Identification de l'EAC sous le prisme du milieu scolaire.
- Beaucoup de projets construits sous la philosophie EAC mais peu de parcours EAC.

Objectifs opérationnels

- Développer des parcours EAC et les mettre en regard des attentes du département et/ou de la DRAC.
- Renforcer la philosophie EAC dans la construction des projets.
- Veiller à ce que chaque élève traverse les trois piliers lors de son passage dans nos murs.
- Considérer l'EAC comme une plus-value et non comme un abandon de l'enseignement artistique spécialisé.

Contraintes et opportunités de cette thématique (au regard du territoire, de l'organisation interne, etc.)

Contraintes :

- Cadre d'éligibilité au projet EAC DRAC ou Département contraignant et ne prenant pas en compte la spécificité des enseignants comme ressource tout au long du projet.
- Différence d'appréciation des trois piliers selon les disciplines.
- TRIO...S Saison artistique autour des arts du cirque et des formes manipulées (difficulté de projeter des actions pédagogiques autour d'une esthétique non enseignée ou méconnue).

Opportunités :

- Nécessité d'être inventif pour construire des parcours autour de formes disciplinaires non enseignées, en écho à nos spécialités.
- Maillage socio-éducatif présent dans les deux communes du territoire (éducation, petite enfance, pôle de coordination culturelle).
- Assimiler la philosophie EAC pour renforcer nos projets en ne négligeant aucun pilier (de façon inconsciente).

Plan d'action

(Mise en oeuvre - Moyen à déployer)

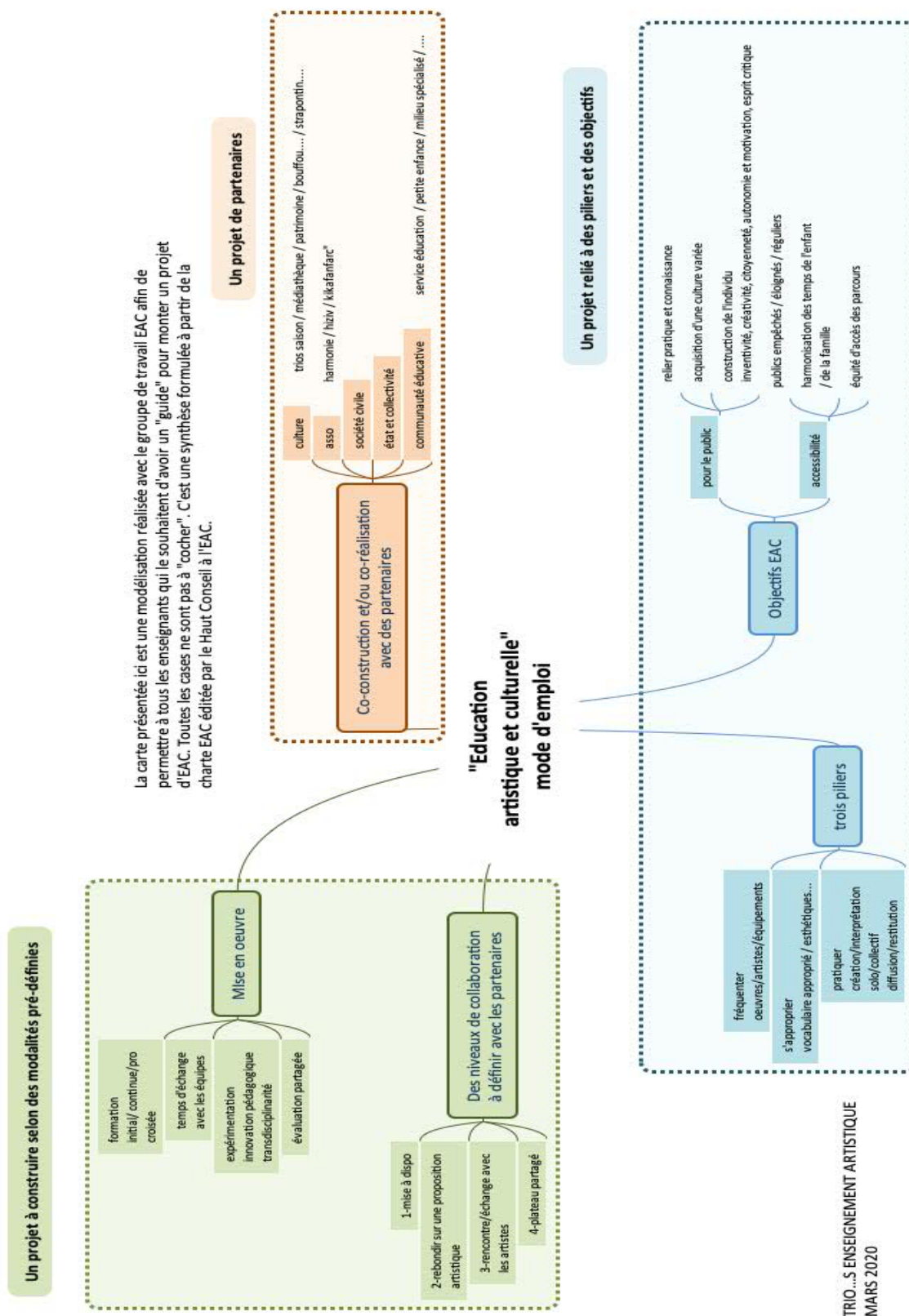
Axes prioritaires (à court terme)

- Acquérir un langage commun autour de l'EAC pour échanger entre nous.
- Favoriser les passerelles avec les collègues du monde éducatif du territoire pour permettre l'émergence de nouveaux projets (participation à la semaine de la petite enfance par exemple).
- Prendre en compte la "[carte mentale](#)" rédigée en groupe de travail pour servir de cahier des charges à la mise en œuvre d'un projet EAC (cf. ci-après).
- Favoriser l'émergence de projets en lien avec les saisons de territoire pour que les volets "fréquentation et appropriation" soient facilités.

Axes à développer (à long terme)

- Analyser nos projets en croisant les critères du PEAC, du SNOP, du Département pour avoir une synthèse des différents attendus de nos partenaires institutionnels sous un seul prisme.
- Basculer vers un établissement à la philosophie EAC, synthèse de l'enseignement artistique spécialisé et des trois piliers de l'EAC.

Présentation de la méthodologie de construction de projet d'EAC (selon la charte pour l'EAC)



Fiche Action : Médiation

Définition de la notion

La médiation est l'ensemble des actions mises en place par une personne ou un service afin de faciliter la rencontre, la compréhension entre un public et une œuvre artistique. La médiation peut prendre la forme d'une rencontre, d'un atelier, d'un support laissé à un public ou d'un plateau partagé avec des artistes.

A ce jour, à TRIO...S EA :

- Peu de parcours de médiation renouvelé et contractualisé de façon lisible autour des spectacles des saisons de diffusion du territoire ou des productions des élèves.
- Existence d'un poste de médiateur-coordonateur de l'action culturelle.

Objectifs opérationnels visés :

- Faire émerger des parcours de médiation en les inscrivant annuellement dans les propositions d'action culturelle (pour les scolaires, pour les élèves, pour les praticiens amateurs).
- Coordonner cette médiation avec l'ensemble des programmeurs du territoire.

Contraintes et opportunités de cette thématique

Contraintes :

- Manque de formation des enseignants à la médiation au spectacle vivant.
- Pas de médiateur sur la saison artistique.
- Habitude prise de se tourner vers sa discipline.

Opportunités :

- Mise en œuvre du projet de l'EPCC TRIO...S et de sa singularité (saison et enseignement dans la même entité administrative).
- Cohérence de propos et de valeurs entre les deux directions et plus largement avec les autres saisons du territoire.
- Saison de territoire adaptée au jeune public.

Plan d'action

Axes prioritaires (à court terme)

- Œuvrer pour une cohérence d'intervention artistique sur temps scolaire en créant une offre "spectacle vivant-atelier de pratique artistique musique et danse".
- Œuvrer à la cohérence des parcours sur temps scolaire en coordonnant les interventions à l'échelle des directions culturelles des communes.

Axes à développer (à long terme)

- Favoriser la mise en place de formation médiation-spectacle vivant (création d'outil et de ressources, autonomie des enseignants sur la médiation autour de forme non usuelle).
- Décliner la saison TRIO...S Enseignement sur la saison artistique, avec des degrés de collaboration variables (atelier, rencontre, bord de plateau, première partie, plateau partagé).

Fiche Action : Communication

Définition de la notion

La communication consiste à entrer en relation avec un tiers. Les moyens de communication seront par extension l'ensemble des outils mis en place pour entrer en relation dans le but de faire connaître nos actions, nos dispositifs, notre existence et notre projet.

Objectif opérationnel

A ce jour, à TRIO...S

- Des outils pour rendre compte : facebook - soundcloud - youtube - instagram - newsletter mensuelle
- Pas d'existence d'outil d'échange : communication descendante
- Pas d'existence de page ou site internet d'information de base (cursus, tarif, équipe, projet)

Objectif opérationnel

- Mettre l'ensemble des outils au service du projet de rayonnement, de valorisation et de partage de notre projet d'établissement
- Instaurer une communication à double sens en permettant aux usagers d'interagir avec la structure
- Faire vivre et alimenter un site internet global (EPCC TRIO...S)

Contraintes et opportunités de cette thématique (au regard du territoire, de l'organisation interne, etc.)

Contraintes

- Agent dédié à la communication rattaché au pôle Spectacle Vivant. Attente de clarification des missions
- Besoin d'une communication lisible à l'échelle de l'EPCC, pas simplement de l'enseignement
- Enseignants peu formés aux outils numériques d'échanges
- Vigilance accrue sur le RGPD

Opportunités :

- Crise sanitaire ayant développé des compétences dans la maîtrise des outils numériques remarquables
- Multiplication des plateformes d'échange selon les âges et les publics
- Facilité de maniement des outils (ergonomie, coût réduit pour un impact fort)

Plan d'action (Mise en œuvre - Moyen à déployer)

Axes prioritaires (à court terme)

- Développement des outils existants et appropriations par l'équipe dans le cadre de projet précis (concert, suivi de projet sur l'année, valorisation,...)
- Mise en conformité RGPD

Axes à développer (à long terme)

- Plateforme d'échange interactive (type ENT) pour faciliter la mise à disposition de ressources pour nos publics
- Adaptabilité de nos supports selon les tranches d'âge et les évolutions de la société

Fiche Action : Élargissement des publics

Définition de la notion

Les différents publics

- Publics empêchés : sont dans l'impossibilité de se déplacer (Ehpad d'Inzinzac-Lochrist).
- Publics réguliers : tous les élèves qui fréquentent nos lieux.
- Publics éloignés : éloignés d'une démarche d'offre culturelle (École Paul Eluard).

Élargir/Approfondir

- Approfondissement de nos actions : consolider nos parcours.
- Élargir nos actions : toucher des usagers du territoire qui fréquentent peu ou pas nos lieux par des projets qualitatifs en lien avec les partenaires culturels du territoire.

A ce jour à TRIO...S :

- Peu de parcours pérennisés annuellement en direction des publics empêchés (ponctuellement avec l'Ehpad de la Sapinière, sous forme de projet).
- Deux dispositifs sur temps scolaire pérennisés (Quartier prioritaire Collège Langevin et Paul Eluard).
- Intervention musique en milieu scolaire sur les deux communes.

Objectif opérationnel

Aller à la rencontre des usagers du territoire qui fréquentent peu ou pas nos lieux par des projets qualitatifs (pas de saupoudrage) en lien avec les partenaires culturels du territoire.

Contraintes et opportunités

Contraintes

- Manque d'heure global (danse - arts plastiques - musique).
- Configuration des locaux (pas de lieu dédié et adapté - dépendant des salles municipales).
- Besoin de formation professionnelle de l'équipe sur les publics empêchés, éloignés.

Opportunités

- Compétence et expérience de l'équipe.
- Diversifier notre champ d'action et rendre un meilleur service public sur les deux communes.

Plan d'action

Axes prioritaires (à court terme)

- Parcours spectateur sur nos actions pour valoriser ce que l'on fait et le partager, du même type que des parcours médiation d'un théâtre (spectacle de TRIO...S EA + Atelier de découverte - Avant ou après spectacle).
- Veiller à l'équilibre des interventions en milieu scolaire entre les deux communes.
- Développement de la danse à l'école (sans augmentation du volume horaire).

Axes à développer (à long terme)

- Développement des interventions IME, Ehpad dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie.
- Coordonner nos offres d'interventions sur temps scolaire avec tous les partenaires culturels (DAC -

PCC).

- Développement de la danse et arts plastiques à l'école (avec augmentation du volume horaire dans la structure).

Fiche Action : Réseau (sur et hors territoire)

Définition de la notion

Un réseau désigne au sens premier un “ensemble de lignes entrelacées” et au sens figuré, “un ensemble de relations”.

Pour TRIO...S, il s’agit de définir l’ensemble des moyens mis en œuvre pour construire avec tous les partenaires, un ensemble d’actions cohérent et coordonné.

A ce jour, à TRIO...S

- Forte relation avec les partenaires culturels des villes d’Inzinzac-Lochrist (via le Pôle de Coordination Culturelle) et d’Hennebont (via la structuration de la Direction des Affaires Culturelles).
- Partenariat occasionnel avec des partenaires socio-éducatifs.
- Existence d’un réseau des établissements de l’agglomération de Lorient (REEAAL).

Objectifs opérationnels

- Réseau “enseignement artistique”

S’appuyer sur l’équipe pédagogique pour favoriser le fonctionnement en réseau d’établissement (beaucoup d’enseignants travaillant sur plusieurs structures de l’agglomération).

- Réseau partenaires culturels - socio-éducatifs

Renforcer nos partenariats déjà engagés.

S’appuyer sur les structures partenaires pour trouver les ressources, mettre en œuvre des projets, compléter nos parcours (disciplines/compétences complémentaires / transversalité).

Contraintes et opportunités

Contraintes

- Réseau “enseignement artistique”

Les divergences de point de vue dans les approches en réseau (affinités pédagogiques et humaines).

La disponibilité et le temps nécessaire pour créer ce type de réseau.

Les locaux d’enseignement peu adaptés au travail transversal

La coordination chronophage.

- Réseau partenaires culturels - socio-éducatifs

La nécessité de déterminer des enjeux pour chaque partenaire et de se retrouver sur des enjeux communs.

Partager des objectifs clairs et organiser des bilans pour rendre compte.

Opportunités

- Richesse des rencontres / partage de ressources et de compétences.
- Sortir de l’isolement de certaines disciplines et compléter les parcours des élèves.
- Aboutir un projet grâce à l’émulation et les objectifs fixés.
- Communiquer sur la structure et rayonner sur le territoire. Positionnant TRIO...S comme un acteur/ressource de l’enseignement artistique et des pratiques artistiques et culturelles.

Plan d'action

Axes prioritaires (à court terme)

- Réseau "enseignement artistique"

Créer des réseaux professionnels informels pour ceux qui le souhaitent et renforcer l'interconnaissance (par des rencontres, séminaires,...).

Renforcer les conventions de partenariats pour compléter notre offre d'enseignement (pour les élèves de 3ème cycle ou les disciplines non enseignées).

- Réseau partenaires culturels - socio-éducatifs

Consolider nos propositions de saison en lien avec les acteurs culturels de territoire.

Communiquer plus largement sur nos actions et établir des bilans formalisés avec tous les partenaires pour progresser sur la démarche de partage d'objectifs.

Axes à développer (à long terme)

Consolider le partenariat Politique de la Ville dans le cadre de l'élargissement des publics.

Consolider les dispositifs scolaires (toutes disciplines) sur les deux villes en développant les heures d'enseignement.

Fiche Action 6 : Création

Définition de la notion

Action de donner l'existence, de produire une nouveauté. La création peut puiser son inspiration dans ce qu'on a vécu, ce qu'on traverse, ce qui nous nourrit, ce qu'on nous donne à voir et/ou à entendre.

A ce jour à TRIO...S

- Démarche de re-crétion encouragée lors des cartes blanches musique et danse de milieu et fin de 2nd cycle.
- Démarche de création encouragée dans les cours d'Arts Plastiques, à partir de sujet libre par exemple.
- Démarche d'improvisation encouragée dans certains cours ou stages (big band, initiation improvisation Swing Klub).

Objectif opérationnel visé :

Favoriser l'émergence de projet de création dès le cycle 1 en s'appuyant sur les personnes ressources de la structure, en encourageant à la formation dans ce domaine, en prenant appui sur les artistes en résidence sur le territoire.

Contraintes et opportunités de cette thématique

Contraintes :

- Temps non extensible pour permettre d'inscrire des projets sur des temps long favorisant ainsi la maturation des idées.
- Pas de salle permettant d'accueillir des projets transversaux.
- Culturellement, la création n'est pas un processus présent depuis très longtemps dans nos démarches pédagogiques (à l'échelle de la France).

Opportunités :

- La structuration de TRIO...S en deux branches Spectacle Vivant et Enseignement Artistique, permettant les passerelles et les discussions ouvertes.
- Ressources fortes au sein de l'équipe enseignante (enseignants artistes ayant expérimenté les démarches de création) et volonté de se former.
- L'existence des cartes blanches de milieu et fin de 2nd cycle ouvrant la voie à ce type d'expérimentation.
- Financement possible du département (20 heures minimum de présence pour un artiste face à un groupe d'élèves).

Plan d'action

Axes prioritaires (à court terme)

- Modules de Créations en lien avec le spectacle vivant et les résidences artistiques du territoire inclus dans le parcours FM de 2nd cycle (2 modules à valider dans le cycle 2).

- Développement des stages avec des artistes présents dans la saison.
- Développement de module de création en cycle 1 Danse (atelier).
- Favoriser la prise en main d'outil aidant à la création (notation de la danse, logiciel d'édition de partition, d'enregistrement, etc.).
- Favoriser la formation professionnelle des enseignants.

Axes à développer (à long terme)

- Imaginer des projets de création autour d'œuvres du répertoire pour aborder la création dès le début du parcours.
- Prendre appui sur la démarche du "sujet libre" en art plastique et le considérer en musique et en danse.
- Envisager des formats pédagogiques différents selon les projets pour permettre des temps de création plus sereins (stage, module, cours collectif,...).

Fiche Action : Évaluation

Définition de la notion

Processus visant à mesurer le niveau d'apprentissage des élèves à partir d'un référentiel extérieur ou tout simplement de la leçon apprise précédemment.

Plusieurs types d'évaluation :

- Évaluation formative : Permet à l'élève de se repérer, d'analyser ses processus d'apprentissage, d'apprécier ses évolutions.
- Évaluation sommative : Permet d'attester les acquis de l'apprenant.

Plusieurs formats :

- Auto-évaluation
- Examen
- Contrôle continu
- Master class
- Concert / spectacle

A ce jour, à TRIO...S :

- Contrôle continu et évaluation sous forme d'examen pour les passages de cycle (en formation musicale et en instrument).
- Contrôle continu pour les passages de cycle en danse.
- Pas de grille formalisée en pratiques collectives.

Objectifs opérationnels visés :

- Faire de l'évaluation un outil au service du développement du potentiel de chaque élève :
 - ❖ faire un point sur son parcours,
 - ❖ l'orienter selon ses capacités, ses attentes, son projet artistique, ce qui lui manquerait.
- Aider les élèves à formuler une auto-évaluation constructive.

Contraintes et opportunités

(au regard du territoire, de l'organisation interne, etc.)

Contraintes :

- Pas de référentiel de compétences communes en fin de cycle.
- La pratique collective n'est pas évaluée finement (pas de critères clairs et objectifs).
- Difficulté d'évaluation globale étant donné la structuration pédagogique par discipline.

Opportunités :

- "Conseil de classe" deux fois par an (Suivi et Orientation des Élèves) pour permettre à l'équipe de faire un retour conjoint aux élèves.
- Consensus de l'équipe enseignante de faire de l'évaluation un moteur de l'épanouissement des élèves (pas d'évaluation sanction).

Plan d'action

Axes prioritaires (à court terme)

- Établir un référentiel de compétences de fin de cycle 1 et de milieu de cycle 2 pour se mettre d'accord sur des objectifs communs à atteindre.
- Favoriser le développement de l'auto-évaluation et de l'évaluation entre pairs pour permettre aux élèves de prendre un recul objectif sur leur travail.
- Objectiver les retours par bulletin faits aux parents dans le cadre des SOE (de façon claire, précise et documentée).

Axes à développer (à long terme)

- Établir des grilles claires et des méthodes de suivi plus fin (contrôle continu centralisé sur un seul support).
- Orienter les évaluations sur des valeurs plus larges définies en équipe donnant un cadre global à toutes les évaluations (une sorte de socle commun).
- Prendre en compte l'artistique et le sensible dans l'évaluation.

Fiche Action : Transdisciplinarité

Définition de la notion

Plusieurs formes de transversalité :

- Intra-disciplinaire : entre les différents espaces de formation, à l'instar de maître unique par exemple.
- Interdisciplinaire : éveil musique et danse par exemple.

Plusieurs approches transversales :

- Projet / collaboration entre les disciplines.
- Approche pédagogique (faire passer une notion de formation musicale grâce à une notion du mouvement par exemple).
- Autour d'un thème que l'on décline.

A ce jour, à TRIO...S :

- Collaboration ponctuelle interdisciplinaire lors de projet de spectacle.
- Eveil commun musique et danse.
- Ecole du spectateur permettant une ouverture esthétique à tous les élèves.

Objectifs opérationnels visés :

- Favoriser l'interdisciplinarité et la transversalité pour évoluer vers la **transdisciplinarité** qui est la compréhension du monde présent grâce à l'unité de la connaissance.
- Établissement d'objectifs et de valeurs communs abordés par chacune des disciplines dans des formats et des croisements innovants.

Contraintes et opportunités

(au regard du territoire, de l'organisation interne, etc.)

Contraintes :

- Locaux peu adaptés à des projets interdisciplinaires.
- Habitude de travail (temps, espace, matériel) différente selon les disciplines (nécessité d'une culture métier forte).
- Grand besoin de coordination sur ce type de projets.

Opportunités :

- La petite taille de l'équipe permet l'innovation et une connaissance rapide des forces et faiblesses de chacun. Ce qui facilite les échanges et rend l'implication de chacun à la hauteur de ses capacités.
- La saison artistique du territoire qui nous pousse à être inventif puisque ce n'est pas une saison spécialisée danse ou musique ou arts plastiques.
- La présence d'acteurs culturels de nos disciplines sur l'agglomération de Lorient.

Plan d'action

Axes prioritaires (à court terme)

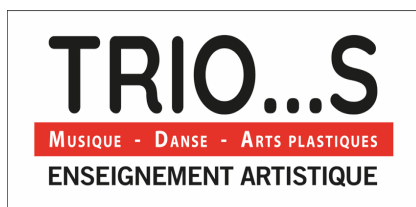
- Faciliter l'organisation interdisciplinaire de l'enseignement (sous forme de stages mêlant danseurs

plasticiens et musiciens).

- Favoriser l'organisation de formats pédagogiques intra-disciplinaires (cours collectif FM/instrument par exemple, module FM-pratiques instrumentales).
- Faciliter la mise en œuvre de projets interdisciplinaires (locaux, matériel, plateau).

Axes à développer (à long terme)

- Avoir une réflexion commune sur des formats pédagogiques tendant vers la transdisciplinarité.
- Encourager la démarche de formation à une pédagogie globale.
- Favoriser la découverte au sein de l'équipe enseignante des disciplines des collègues.



Projet pédagogique

2020-2021

Vocation générale et missions de la structure	3
Valeurs et Objectifs généraux	3
Organisation des parcours	5
Parcours sensibilisation	6
○ Hors temps scolaire	7
○ Sur temps scolaire	8
Parcours musique	9
○ 1 ^{er} cycle	10
○ 2 ^{ème} cycle	10
○ 3 ^{ème} cycle	11
○ Ados – Adultes	12
○ Les pratiques collectives	13
○ Le parcours vocal	14
○ Sur temps scolaire : Orchestre à l'École	15
Parcours danse	16
○ 1 ^{er} cycle	17
○ 2 ^{ème} cycle	18
○ Parcours ados-adultes	18
Parcours arts plastiques	20
○ Ateliers Initiation	21
○ Atelier approfondissement	21
○ Dessin-peinture / BD. Mangas	22
Les évaluations	23

Vocation générale de Trio...S Enseignement Artistique

La structuration intercommunale des enseignements artistiques permet aux collectivités de disposer d'un équipement structurant mettant en cohérence les actions de formation, de pratiques et de diffusion culturelle.

Elle est conçue comme un espace de lien social, contribuant au mieux vivre ensemble de la collectivité en impulsant et soutenant les pratiques collectives et individuelles, en veillant dans l'action culturelle à aller à la rencontre de toute la population permettant notamment de développer la diversité, sociologique et générationnelle dans la fréquentation de l'établissement.

Ainsi, au-delà de sa propre action, l'établissement développe ses liens avec un ensemble de partenaires (culturel, socio-culturel) pour se nourrir des apports du territoire et l'enrichir. Il constitue ainsi un centre de ressources pédagogiques, artistiques et culturelles au service du territoire.

Orientations, Valeurs et Objectifs généraux

Trio...S Enseignement Artistique propose de multiples activités et modalités en tant qu'élément structurant de la vie culturelle du territoire. La globalité de ces propositions suit des valeurs et poursuit des objectifs généraux.

Valeurs principales

- **Valeur de service public :**
Un établissement public s'inscrivant dans une logique de territoire, ancré dans une proposition culturelle globale, porté par des élus convaincus et une politique culturelle émancipatrice.
- **Valeur d'accessibilité :**
Un établissement ouvert à tous les publics et tous les partenaires.
- **Valeur éducative :**
Un établissement capable d'avoir une approche globale du parcours de l'enfant et une équipe travaillant en transversalité pour optimiser l'expérience de chaque usager.
- **Valeur humaniste :**
Un établissement en réflexion sur ce que sont la culture et l'éducation sur un territoire, au cœur d'une nation.

Objectifs généraux : TRIO...S, un établissement...

❖ Tourné vers l'extérieur :

Notre action va au-delà de nos murs. Les usagers ne sont pas les seuls inscrits, ils sont l'ensemble des habitants des communes de notre territoire.

Les partenaires avec lesquels nous travaillons sont multiples et nous défendons ensemble l'idée d'une pratique culturelle émancipatrice et bienveillante pour l'humain.

❖ En connexion avec le territoire :

Notre réflexion s'appuie sur ce que sont les communes d'Hennebont et d'Inzinzac-Lochrist, leur histoire, leur différence, ce qui les rassemble.

Nous affirmons un cap exigeant mais qui prend en compte les particularités et diversités de chacun, dans le respect du collectif.

❖ **En connexion avec l'évolution des pratiques d'apprentissage :**

L'ensemble de l'équipe pédagogique se forme et réfléchit, collabore dans le sens du bien commun et du service public. Nos pratiques pédagogiques sont agiles et ne souffrent pas d'immobilisme grâce à une remise en cause régulière de nos actions et de nos pédagogies.

Le collectif est au cœur de notre projet pour rendre la pratique artistique vivante aujourd'hui et demain.

❖ **Construit sur un projet cohérent et concerté :**

Le projet d'établissement est le fruit de nos échanges et n'est pas figé. Le chemin que nous parcourrons durant les cinq années de mise en œuvre est fait de virage dont nous ne connaissons pas précisément les angles.

Le Schéma National d'Orientation Pédagogique, la Charte pour l'Enseignement Artistique, les orientations de la DRAC dans le cadre du réengagement de l'état pour le financement des conservatoires et les prochaines orientations du schéma départemental du Morbihan sont autant de textes cadres et de feuille de route que nous consultons pour faire aujourd'hui notre établissement de demain.

Organisation des parcours

Les parcours sont une mise en œuvre concrète et quotidienne du projet d'établissement. Si leur format est reconduit d'année en année de manière assez semblable, les contenus, les expérimentations sous forme d'atelier, de modules, d'adaptations au projet de l'élève reflètent une véritable dynamique d'équipe capable d'intégrer le changement.

Nous prêtons une attention particulière au temps de l'enfant et de l'adolescent et nous affinons continuellement nos organisations et propositions pédagogiques pour que le déroulement des parcours se fassent en cohérence avec la scolarité générale et la vie familiale.

Parcours Sensibilisation

Parce qu'il est fondamental d'entamer un parcours d'apprentissage dans un univers bienveillant et exigeant, nous avons fait le choix de construire des parcours d'éveil et initiation croisés entre les disciplines et les spécialités. Les élèves croisent différents enseignants, goûtent à la vivacité de l'établissement, rencontrent des artistes, participent à des projets. Même s'ils ne continueront pas tous dans un parcours de 1^{er} cycle, notre objectif est de les aider à grandir par la pratique artistique dans ces années fondamentales pour le développement moteur et sensoriel.

Par ailleurs, nous nous engageons dans une démarche forte de sensibilisation auprès des publics scolaires et des résidents des foyers de vie handicap du territoire.

Éveil hors temps scolaire

Modalités :

- Durée : 2 ans
- Age : à partir de 4 ans
- Temps de cours : entre 45 min et 1 heure suivant les disciplines.

Format pédagogique :

- *Éveil Musical et Chorégraphique*

Un binôme pour appréhender les fondamentaux de la musique et du mouvement par le jeu et l'expérimentation.

- *Éveil aux Arts Plastiques*

Manipuler les textures, les formes, les couleurs pour une approche ludique et singulière des Arts Plastiques

Objectifs :

- Développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant
- Affiner les perceptions et développer des aptitudes à l'aide de dispositifs pédagogiques où l'enfant est mis en relation avec le monde sonore, du mouvement ou plastique.

Initiation Musique hors temps scolaire

La proposition est organisée en deux temps : un parcours de découverte instrumentale lié à un temps d'initiation musicale collectif.

Modalités :

- Durée : 1 an
- Age : à partir de 6 ans
- Temps de cours : 1 heure 15 (30 minutes de découverte instrumentale, 45 min d'initiation musicale collective)

Format pédagogique :

- Une équipe de 6 enseignants construisant une progression harmonieuse
- Un référent (le musicien intervenant), coordonne l'ensemble du dispositif
- Des temps collégiaux (une fois par période), des temps en petites équipes de 3 à 4 enfants pour découvrir et manipuler des instruments

Objectifs

- Se situer dans un contexte collectif
- S'approprier des approches globales et inventives (la voix, le corps, les instruments)
- Commencer à construire ses perceptions, un vocabulaire musical
- Choisir un instrument et motiver son choix

Initiation danse hors temps scolaire

L'initiation danse est généraliste, en ce sens où elle ne propose pas d'esthétique particulière (Classique, Jazz ou Contemporain) mais s'attache à une découverte, une initiation corporelle globale. Les fondamentaux du mouvement sont le centre des apprentissages : le corps, le mouvement, l'espace, le rapport aux autres.

Modalités :

- Durée : 2 ans
- Age : à partir de 6 ans
- Temps de cours : 1 heure

Format pédagogique :

- Une enseignante pour un groupe de 15 élèves
- Des projets croisés avec les élèves de cycle 1 pour favoriser la rencontre avec des plus grands et construire la motivation
- Une approche exigeante et bienveillante pour accompagner chaque enfant selon ses capacités motrices
- Des sorties au spectacle pour construire le goût du spectacle vivant

Objectifs

- Découverte de la sensibilité artistique et de la créativité
- Prise de conscience de l'écoute des sensations
- Approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse

L'initiation artistique sur temps scolaire, en structure spécialisée (handicap)

Construit avec l'enseignant d'une classe de maternelle ou élémentaire, l'initiation artistique permet à un groupe classe de vivre au cœur de la création artistique durant une ou plusieurs périodes.

Les projets sont singuliers chaque année car ils entrent en cohérence avec le projet global de la classe.

Modalités :

- Durée : de 8 à 20 séances de 45 min ou 1h, selon la nature du projet présenté
- Appel à projet envoyé en mai de l'année précédente – validation en commission paritaire (éducation nationale, service éducation, TRIO...S pour les interventions en milieu scolaire. Commission interne pour le milieu spécialisé)
- Dans le cadre des parcours culturels des communes (tous les projets sont examinés collégalement avec l'ensemble des services culturels)

Format pédagogique :

Sous forme de stage ou de séance hebdomadaire, le musicien ou danseur intervenant propose une découverte des fondamentaux de la danse ou des paramètres du son grâce à des activités ludiques connectées au projet de la classe.

Le professeur des écoles reste le responsable pédagogique de la classe et travaille en binôme avec le danseur/musicien intervenant.

Objectifs

- En danse, les fondamentaux du mouvement : corps, mouvement, espace, rapport aux autres
- En musique : par le biais des percussions ou du chant choral : durée et intensité, prendre sa place dans un collectif, l'écoute intérieure, la motricité fine, la qualité du geste, la maîtrise de la voix de tête et de poitrine

Parcours Musique

Après une première phase de sensibilisation, les élèves désireux d'intégrer un parcours musique sont invités à choisir un instrument. Le parcours est également accessible aux élèves extérieurs, sans prérequis d'initiation musicale.

Vents	Cordes	Percussions et instruments polyphoniques
Flûte		
Clarinette	Violon	Guitare
Saxophone	Alto	Piano
Trompette	Violoncelle	Accordéon
Trombone		Percussions
Tuba		

Le parcours vocal est une singularité de TRIO... Enseignement Artistique :

- Des ateliers d'écriture de chanson (composition de la musique, du texte, interprétation)
- Des ateliers de technique vocale pour consolider la maîtrise de la voix

Les pratiques collectives, par leur diversité, offrent un large panel d'esthétique et de configuration pour permettre à chacun de trouver sa voie et gagner en autonomie.

1^{er} cycle

Le premier cycle est pour l'élève un temps d'engagement dans une pratique musicale, par le biais notamment de l'apprentissage instrumental en collectif.

Modalités :

- Durée : entre 4 et 6 ans
- Age : A partir de 7 ans
- Temps de cours : entre 2H15 et 2H30 (30 min. de cours instrumental, entre 45 min. et 1H de formation musicale, 1H de pratique collective).
- Évaluation continue : Passage en 2^{ème} cycle sur appréciation du conseil de classe. Examen sous forme de concert, de stage, de rencontre ou devant un jury.
Évaluation commune FM-Instrument (mémo-autonomie)

Format pédagogique :

Pratique instrumentale (30 min/semaine)

Musique de chambre (en fin de 1^{er} cycle)

École du spectateur (1 spectacle par an)

Temps commun de formation musicale
(1h30/semaine) +

Module de formation musicale (17h/an)

Pratiques collectives (1h à 1h30 /semaine)

Objectifs

- Développer la curiosité, construire la motivation
- Choisir une discipline
- Constituer les bases de pratique et de culture

2^{ème} cycle

Le 2^{ème} cycle a pour enjeu principal le développement artistique et musical personnel de l'élève. Selon le projet de l'élève, il peut être modulaire, aménagé, personnalisé. L'ensemble de l'équipe est à l'écoute des différentes attentes d'un élève et peut à tout moment compléter, modifier le parcours.

Modalités :

- Durée : entre 3 et 5 ans
- Validé par : un certificat de fin de second cycle et un brevet de pratique amateur.
- Temps de cours : entre 2H30 et 4H30 (entre 30 et 45 min de cours instrumental, entre 1H et 1H30 de formation musicale, entre 1H et 2H de pratique collective).
- Évaluation :
Phase 1 : validation du milieu de 2^{ème} cycle (projet en semi autonomie + évaluation continue + passage oral FM)

Phase 2 : validation de la fin de 2^{ème} cycle (projet en autonomie totale + évaluation continue + passage oral FM)

La phase 1 et la phase 2 se valident en concertation avec l'ensemble des enseignants (principe du conseil de classe)

Format pédagogique :

Pratique instrumentale (30 à 45 min/semaine)

Temps commun de formation musicale
(1h30/semaine) +
Module de formation musicale (17h/an)

Projet personnel à réaliser en autonomie
5 min en milieu de 2^{ème} cycle
15 min en fin de 2^{ème} cycle

Pratiques collectives (1h30 à 2h/semaine)

École du spectateur (1 spectacle / an)

Objectifs

- Développer son ouverture culturelle
- Continuer de s'approprier un langage musical
- Acquérir les bases d'une pratique autonome dans une dimension :
 - De rapport à la création (projet personnels, rapport avec les artistes)
 - D'artiste interprète (capacité à tenir sa place dans une pratique collective, progression des acquisitions musicales et techniques)
 - Investir la cité, le territoire et connaître les acteurs locaux

3^{ème} cycle

Nous ne sommes pas en mesure de porter seul un 3^{ème} cycle. Le réseau des établissements de l'agglomération de Lorient (REAL) est un formidable outil de circulation des élèves et de mise en réseau des compétences des enseignants. L'émergence d'un 3^{ème} cycle se fait grâce à ce réseau.

Modalités :

- Durée : entre 1 et 3 ans
- Validé par : un certificat d'études musicales (CEM) après présentation d'un projet de 45 min environ, réalisé en autonomie.
- Temps de cours : entre 2H30 et 4H30 (45 min de suivi instrumental, formation musicale modulaire, pratiques collectives, culture musicale et musique de chambre)

Format pédagogique :

Suivi instrumental (45 min/semaine)

Module de formation musicale (17h/an)

Pratiques collectives (1h30 à 2h/semaine)

Projet personnel à réaliser en autonomie

Objectifs

- Approfondir ses compétences dans le prolongement des deux précédents cycles
- Conduire de manière autonome un projet artistique personnel riche
- S'intégrer (ou le cas échéant être en capacité de) à la pratique musicale en amateur, voire y prendre des responsabilités (participer à la vie associative par exemple)

Parcours Ados / Adultes

Ce parcours se met en place pour les adolescents qui ont validé un milieu de 2^{ème} cycle, et pour les adultes qui souhaitent intégrer un parcours d'apprentissage ou se remettre à niveau.

Pour les adultes, le parcours est contractualisé avec durée maximum de prise en charge selon le projet. Cette durée peut être de 1 à 4 ans, selon si l'adulte est débutant ou déjà avancé.

L'objectif général est d'être dans une dynamique de soutien à la pratique amateur, permettant à l'élève (ado ou adulte) de pratiquer la musique et d'être autonome le plus rapidement possible, selon les objectifs qu'il se sera fixé.

Modalités :

- Durée : entre 1 et 4 ans
- Age : A partir de 16 ans
- Temps de cours : entre 1H30 et 2H30 (30 min de cours instrumental, entre 1H et 2H de pratique collective et/ou atelier création)

Objectifs

- Si le cadre est la pratique collective, développer son autonomie dans les pratiques collectives
- Si le cadre est la construction d'un projet de création, acquérir les éléments nécessaires à la création d'un projet personnel

Structuration des pratiques collectives

ADN de notre établissement, les pratiques collectives sont proposées à chaque élève musicien dans le cadre de son parcours. Du petit collectif (musique de chambre) au grand collectif (orchestre d'harmonie, orchestre à cordes, ensemble de funk, chœur), les élèves sont orientés tout au long de leur parcours pour découvrir l'ensemble des configurations et pouvoir être ainsi autonomes dans tous les cas de figure.

Les pratiques collectives sont obligatoires dans le cursus.

- | | |
|--|---|
| • Chœur enfant (7-11 ans) | Accessible dès 7 ans
Obligatoire en 1 ^{er} cycle – 1 ^{ère} année |
| • Cordes débutants (Pestoun) | Accessible dès la 2 ^{ème} année d'instrument
Accessible aux adultes amateurs
Orientation par les enseignants |
| • Orchestre Premières Notes | Accessible dès le 2 ^{ème} semestre de 1 ^{er} cycle – 1 ^{ère} année
Orientation par les enseignants |
| • Orchestre à cordes (Accio Arco) | Accessible dès la 3 ^{ème} année
Accessible aux adultes amateurs
Orientation par les enseignants |
| • Orchestre junior (vents et percussions– guitares – pianos – accordéons) | Accessible dès la 3 ^{ème} année
Orientation par les enseignants |
| • Musique du monde (tout instrument) | Accessible dès la 3 ^{ème} année
Orientation par les enseignants |
| • Musiques actuelles (tout instrument) | Accessible dès la 4 ^{ème} année
Orientation par les enseignants
Composition – arrangement par les élèves |
| • Ensemble de funk (rythmique – vents) | Accessible dès la 4 ^{ème} année
Orientation par les enseignants |
| • Orchestre d'harmonie | Accessible dès le 2 nd cycle
Orientation par les enseignants
Harmonie municipale des villes d'Inzinzac-Lochrist et d'Hennebont |
| • Musique de chambre | Option proposée aux élèves de fin de 1 ^{er} cycle |
| • Atelier de création | Accessible aux élèves de milieu de 2 ^{ème} cycle dans le cadre de leur validation de milieu de cycle |

Le parcours vocal

Sans prérequis musical, l'établissement propose un parcours permettant aux élèves d'acquérir des bases pour être auteur, compositeur, interprète.

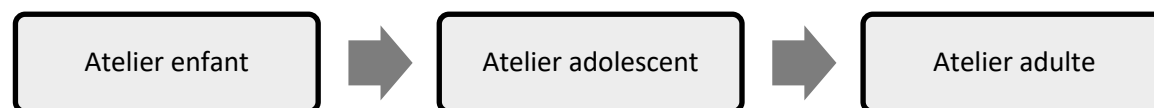
De la prise de voix en solo au chœur, le parcours peut se décliner au gré du projet de chacun

Les ateliers création de chansons

Modalités :

- Durée : inscription annuelle
- Age : à partir de 8 ans
- Temps de cours : entre 1h30 et 2h
- Aucun prérequis musical demandé

Parcours



Chaque groupe travaille sur une thématique annuelle. Celle-ci est défini en lien avec un spectacle d'une saison de spectacle vivant du territoire. Pour mémoire, en 2019, les élèves ont travaillé sur ce qu'est être une femme de courage, dans le cadre de la thématique de la saison de TRIO...S Spectacle Vivant autour des femmes et plus spécialement autour du spectacle des « See Girls ».

Objectifs :

- Acquérir les bases de l'écriture de texte et de l'interprétation vocale
- Savoir formuler un texte pour défendre une idée, un propos, une manière de voir
- Entendre et recevoir les critiques constructives sur son travail pour avancer

L'atelier « technique vocale »

Modalités :

- Durée : inscription annuelle
- Age : à partir de 16 ans
- Temps de cours : 1h par semaine, en groupe de 3 à 4 chanteurs.euses.
- Aucun prérequis musical demandé

La technique vocale est complémentaire à l'atelier création de chanson ou à une pratique vocale en chœur.

Les chœurs

Modalités :

- Durée : inscription annuelle
- Age : à partir de 16 ans
- Temps de cours : 2h par semaine
- Aucun prérequis musical demandé
- 2 esthétiques proposées : chant du monde (chœur Ktéma) - chanson française (chorale du Blavet)

En complément de l'activité hebdomadaire, un stage est programmé à la Toussaint pour approfondir une technique et une esthétique avec des chefs invités.

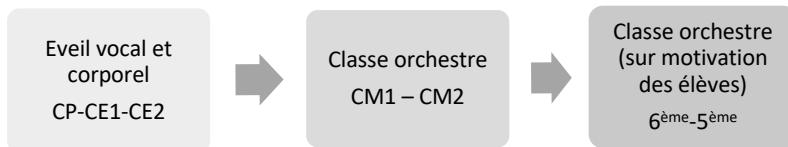
Parcours « Orchestre à l'École »

Positionné sur deux établissements scolaires en quartier prioritaire, l'orchestre à l'école est un parcours complet permettant d'acquérir sur le temps scolaire les mêmes compétences que les élèves de 1^{er} cycle. Si la vitesse d'acquisition peut être plus ou moins lente selon les élèves et les promotions, notre exigence est la même et nous nous efforçons d'amener les élèves le plus loin possible dans la réalisation musicale.

Au-delà des compétences artistiques, notre volonté est de permettre à chaque enfant de grandir en musique.

Modalités :

- Durée : du CP au CM2 (obligatoire dans le cadre de la scolarité) – 6^{ème} 5^{ème} (optionnel au sein du collège)
- Temps de cours :
 - 45 min du CP au CE2
 - 1h30 en CM1-CM2 (*45 min d'instrument par groupe de 2 à 3 élèves – 45 min d'orchestre*)
 - 2h30 en 6^{ème} – 5^{ème} (*1h d'orchestre - (45 min d'instrument par groupe de 2 à 3 élèves – 45 min d'atelier rythme/percussions corporelles)*)
- Instruments proposés : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussions



Objectifs :

- A partir des morceaux joués en orchestre, construire une progression cohérente à l'instrument au rythme de chaque enfant
- Construire la motivation autour du collectif
- Participer à des stages, des concerts, des sorties au spectacle
- Aller le plus loin possible dans la maîtrise du langage musical pour intégrer un parcours de 2^{ème} cycle à TRIO...S

Parcours Danse

Le classique, le jazz et le contemporain sont présents dans les parcours de TRIO...S Enseignement Artistique. La structuration en atelier et en cours technique permet aux élèves de goûter aux trois esthétiques, dans un volume hebdomadaire harmonieux. Les enseignants travaillent ensemble sur les fondamentaux et orientent progressivement les élèves selon leur projet et leurs capacités.

1^{er} cycle

Le premier cycle est proposé en 2 phases. Il s'agit les 2 ou 3 premières années de découvrir de manière commune le Classique et le Jazz. L'enjeu principal est ici l'acquisition des bases techniques de la danse et une approche globale de la culture chorégraphique.

Il s'agit ensuite dans la seconde phase du cycle de choisir une esthétique et de développer les bases acquises dans celle-ci.

Modalités :

- Durée : entre 3 et 5 ans
- Age : à partir de 8 ans
- Temps de cours : entre 2H30 et 3H
- Passage en année supérieure validé par les enseignants lors d'un conseil de classe

Format pédagogique :

- Cycle 1 niveau 1 et 2

2 cours par semaine
Fondamentaux du classique et du jazz
2h30

1 module de création contemporain à valider
dans les 2 premières années
17h sous forme de stage

École du spectateur
1 sortie au spectacle dans chaque année

Différents projets de restitution en lien avec un
spectacle ou une thématique

- Cycle 1 niveau 3 et 4

2 à 3 cours par semaine 2h30
Choix du jazz, du classique ou du
contemporain

1 module de création à valider
17h sous forme de stage

École du spectateur
1 sortie au spectacle chaque année

Différents projets de restitution en lien avec un
spectacle ou une thématique

Objectifs

- Développer et construire la motivation
- L'approfondissement (par rapport à l'initiation) de la structuration corporelle et l'expression artistique
- L'acquisition des éléments techniques de base
- Choix d'une discipline
- Démarche de création et de choix esthétique dans le cadre des ateliers (qu'est-ce que la danse raconte sur scène)

2^{ème} cycle

Le 2^{ème} cycle a pour enjeu principal le développement artistique et chorégraphique de l'élève. Les élèves souhaitant s'orienter vers un parcours professionnalisant ou pousser plus loin leur pratique de la danse sont accompagnés dans leur orientation (concours d'entrée au CRR de Nantes ou d'Angers en CHAD, orientation vers le CRD de Lorient pour un parcours complet)

Modalités :

- Durée : entre 3 et 5 ans
- Age : à partir de 11 ans
- Temps de cours : entre 3H et 4H
- Passage en année supérieure validé par les enseignants lors d'un conseil de classe

Format pédagogique :

2 à 3 cours par semaine - 3h
Approfondissement technique classique, jazz,
contemporain

Modules de création optionnels proposés
chaque année
17h sous forme de stage

École du spectateur
1 sortie au spectacle chaque année

Différents projets de restitution en lien avec un
spectacle ou une thématique

Objectifs :

- Prise de conscience de la danse comme langage artistique
- Approfondissement et nouvelles acquisitions d'éléments de la technique et du langage chorégraphique
- Approche de la culture artistique et chorégraphique par le biais de la rencontre avec des événements artistiques

Parcours jazz - contemporain ados / adultes

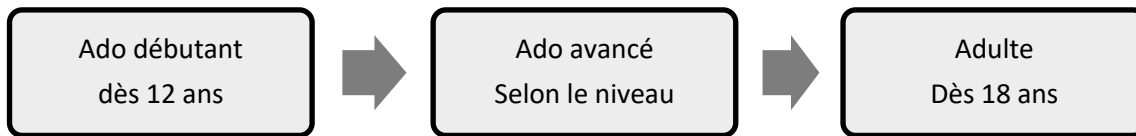
Ce parcours a pour enjeu principal d'intégrer une pratique de la danse à l'adolescence ou de s'orienter vers une pratique plus légère pour les ados qui le souhaitent.

Pour les adultes, c'est souvent l'occasion de réintégrer un groupe de danseurs.euses après un arrêt long (étude, famille,...)

Deux enseignants (jazz et contemporain) se partagent le parcours pour que les élèves aient une approche globale des esthétiques.

Modalités :

- Durée : variable selon les profils et les projets des élèves
- Age : à partir de 12 ans
- Temps de cours : entre 2H et 3H
- Possibilité d'intégrer les modules de création des cycles 2
- Passage d'ado débutant à ado avancé validé par les enseignants lors d'un conseil de classe

Format pédagogique :

L'inscription au cours adulte peut se faire à tout âge à partir de 18 ans.

Objectifs

- Développer et maintenir le plaisir de la pratique de la danse
- Développer et maintenir la motivation
 - Par une progression et des acquisitions techniques adaptées aux capacités de l'élève.
 - Par des projets réguliers de prestations scéniques

Ateliers Arts Plastiques

Les arts plastiques, organisés historiquement par atelier, ne proposent pas à proprement parler de parcours structuré en cycle. Il s'agit surtout ici du développement d'une pratique individuelle au sein d'un groupe. Ces groupes sont à la fois constitués par âge et par niveau.

Chaque atelier propose une vision des arts plastiques différente suivant le public auquel il s'adresse.

Atelier Initiation

Modalités :

- Age : 6 – 9 ans
- Temps de cours : 1H30

Format pédagogique :

1 cours par semaine
Dessin, volume, couleur

Exposition annuelle, accrochage régulier en
lien avec la saison pédagogique

Sortie aux expositions du territoire (galerie d'Art Contemporain, musée, artothèque)

Objectifs

- Exploration du dessin, de la couleur, du volume
- Acquérir les bases de différentes techniques, grâce notamment à l'ouverture sur des œuvres plastiques variées
- Épanouissement d'une expression personnelle

Atelier Approfondissement

Modalités :

- Age : 10 - 13 ans
- Temps de cours : entre 1H45 et 2H
- Choix BD/ Mangas possible à partir de 12 ans

Format pédagogique :

1 cours par semaine
Maîtrise technique, autonomie, choix
artistique

Exposition annuelle, accrochage régulier en
lien avec la saison pédagogique

Sortie aux expositions du territoire (galerie d'Art Contemporain, musée, artothèque)

Objectifs

- Acquisitions d'outils nécessaires à l'approfondissement de leur maîtrise technique
- Développer la curiosité dans tous les domaines plastiques
- Développer son autonomie par le biais de projets personnels

Atelier Dessin/peinture

Modalités :

- Age : à partir de 14 ans
- Temps de cours : entre 1H45 et 2H

Format pédagogique :

1 cours par semaine
Ouverture à différentes techniques

Exposition annuelle, accrochage régulier en
lien avec la saison pédagogique

Sortie aux expositions du territoire (galerie d'Art Contemporain, musée, artothèque)

Objectifs

- Développer l'appréhension des différents modes d'expression plastique
- Développer et être accompagné dans sa pratique personnelle
- Ouverture sur différentes techniques graphiques et picturales
 - Volume, BD, Manga
 - Moyens de reproduction : gravure, monotype

Évaluation

L'évaluation est au service de la progression de l'élève. Des points d'étapes réguliers pour mesurer le chemin parcouru et faire le point sur ce qui reste à acquérir.

Les enseignants ont la liberté pédagogique d'organiser les fins de cycle sous forme de concert, de stage ou de passage devant jury.

L'auto-évaluation ou l'évaluation par les pairs prend également une place importante pour que l'élève et le collectif avancent de concert.

Évaluation continue (musique et danse)

- *Au fil de l'eau*

L'évaluation se fait de manière constante et continue au sein des cours par les enseignants et les élèves (auto-évaluation).

- *Le suivi d'orientation pédagogique*

En janvier et en mai, l'ensemble des enseignants se réunit sous la forme d'un conseil de classe pour échanger autour du parcours de chaque élève. Un retour est formulé aux parents.

Ces temps sont également l'occasion d'orienter les élèves sur le choix de la pratique collective ou sur des compléments de discipline (modules, ateliers).

Évaluation sommative dans le parcours musique

Objectifs :

- De valider des étapes clés des parcours, et de vérifier si les acquisitions attendues afin de poursuivre les parcours sont atteintes
- De certifier un parcours et de mettre les élèves dans des conditions de jeu optimal

Modalités :

Fin de 1^{er} cycle

- Épreuve instrumentale sous forme de concert, de master class, d'échange pédagogique avec une autre classe du territoire
- Épreuve de formation musicale, dite de restitution (dépendant également de l'évaluation continue en Formation Musicale)

Un jury extérieur peut être invité, sur demande des enseignants.

Milieu de 2^{ème} cycle

- Épreuve instrumentale sous forme de concert, de master class, d'échange pédagogique avec une autre classe du territoire
- Épreuve de formation musicale
- Projet personnel de 5 minutes (arrangement ou recreation ou composition pour un ensemble choisi par l'élève lui-même). Ce projet est encadré et suivi par un enseignant référent pour l'ensemble des projets

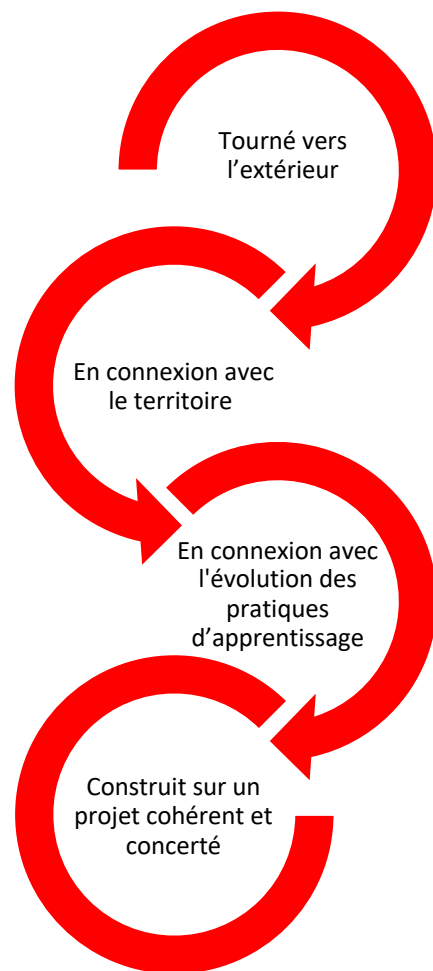
Fin de 2^{ème} cycle

- Épreuve instrumentale sous forme de concert, de master class, d'échange pédagogique avec une autre classe du territoire
- Épreuve de formation musicale
- Projet personnel de 15 minutes (arrangement ou recreation ou composition pour un ensemble choisi par l'élève lui-même). Ce projet est réalisé en autonomie par l'élève, de la conception à la réalisation

Certificat d'étude musicale (CEM)

Projet personnel de l'élève de 30 min, conception et réalisation en autonomie

Les élèves se présentent à l'épreuve quand leurs enseignants les sentent capables. L'épreuve ne sanctionne pas le parcours en lui-même, les élèves sont prêts quand ils arrivent à la restitution.



Projet d'établissement TRIO...S Enseignement Artistique 2021-2026
Besoins humains et matériels pour la mise en œuvre du projet d'établissement

Ressources humaines

Développement des heures
Formation des enseignants

Investissement

Matériel pédagogique et instrument de musique
Numérique
Bâtiment

Fonctionnement

Principes généraux
Numérique et home studio

Ressources humaines

1. Création d'heures et redéploiement de moyens

- Année 21- 22**
- Collège Paul Langevin :
6h d'enseignement dont 3 prises sur des heures existantes
- Année 22-23**
- Classe orchestre cordes – guitares :
7h30 d'enseignement dont 4 prises sur les heures existantes
 - Arts Plastiques à l'école :
Création de 2h d'enseignement
 - Danse à l'école :
Création de 2h d'enseignement
- Année 23-24**
- Arts Plastiques à l'école :
Création de 2h d'enseignement supplémentaire
- Année 24-25**
- Classe marionnette théâtre d'objet
Création de 3h d'enseignement
- Année 25-26**
- Classe marionnette théâtre d'objet
Création de 3h d'enseignement complémentaire

Soit 26h30 d'enseignement à créer ou redéployer

Ces créations ou redéploiement d'heures s'inscrivent dans la dynamique de rayonnement de l'établissement sur le territoire, de consolidation des parcours et d'approfondissement des parcours sur temps scolaire.

2. Plan de formation

Construction d'un plan annuel en lien avec l'ensemble des collègues directeurs du Morbihan, soutenu par le CNFPT.

Modalités :

1. Cinq thèmes de formations annuelles choisis collégialement, se rapportant aux trois domaines suivants :

- **Outils à usages pédagogiques / technicité** : Concerne tous les sujets qui font progresser les fondamentaux techniques des enseignants. Par exemple : direction de chœur enfant, l'enseignement en distanciel, arrangement pour ensemble à géométrie variable, la notation de la danse, le rapport à la scène, etc.
- **Enseignement et pratiques pédagogiques** : Concerne tous les domaines qui permettent de renouveler ou d'augmenter sa pratique pédagogique. Par exemple : la méthode O Passo, Feldenkrais, Dalcroze l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, l'éveil commun musique/danse, etc.
- **Vie de l'établissement** : Concerne tous les sujets qui font vivre les équipes et leur permettent de collaborer. Par exemple : Accueil des personnes en situation de handicap. Coordonner un projet transversal, L'organisation du travail en équipe, Les outils collaboratifs, etc.

2. Chacune des formations est portée par un directeur

- Écriture du cahier des charges
- Échange avec le CNFPT pour affiner et co-construire
- Accueil de la formation
- Proposée à tous les enseignants du Morbihan pour créer une culture professionnelle commune et renforcer les réseaux

Choix des sujets de formation :

- En fonction des retours dans le cadre des entretiens annuels d'évaluation
- En fonction des orientations des projets d'établissements, du schéma départemental, des orientations de la DRAC.

Investissement

1. Matériel pédagogique et instrument de musique

Année 21-22

- Classe orchestre Paul Langevin
Achat d'instruments : **8000 euros**
- Parcours musique
Renouvellement annuel d'instruments vétustes : **1500 euros**

Année 22-23

- Classe orchestre Guitares / Cordes
Achat d'instruments : **8000 euros**
- Parcours musique
Renouvellement annuel d'instruments vétustes : **1500 euros**

Année 23-24

- Parcours musique
Renouvellement annuel d'instruments vétustes : **4000 euros**

Année 24-25

- Parcours musique
Renouvellement annuel d'instruments vétustes : **4000 euros**

Année 25-26

- Parcours musique
Renouvellement annuel d'instruments vétustes : **4000 euros**

Soit 33.000 euros sur 5 ans

Les achats de parc instrumentaux des classes-orchestres font l'objet d'un financement croisé avec l'association nationale Orchestre À L'École et le département.

2. Numérique

Année 21-22

- Musique Assistée par Ordinateur
- Ordinateur : **1600 euros**

Année 22-23

- Arts Plastiques à l'école
- Ordinateur : **1600 euros**

Année 23-24

- Équipement complémentaire toutes disciplines
- Ordinateur ou tablette : **1600 euros**

Année 24-25

- Équipement complémentaire toutes disciplines
- Ordinateur ou tablette : **1600 euros**

Année 25-26

- Équipement complémentaire toutes disciplines
- Ordinateur ou tablette : **1600 euros**

Soit 8000 euros sur 5 ans

L'investissement numérique peut être soutenu par le département dans le cadre du projet d'établissement.

3. Bâtiments

- Mise en conformité de l'accessibilité des locaux aux PMR (prise en charge par les communes)
- Insonorisation du site musique d'Inzinzac-Lochrist (prise en charge ville d'Inzinzac-Lochrist)
- Réflexion globale sur les équipements culturels de la ville d'Hennebont (prise en charge ville d'Hennebont)
- Rénovation des locaux arts plastiques d'Inzinzac-Lochrist (prise en charge ville d'Inzinzac-Lochrist)
- Accès WIFI dans tous les lieux d'enseignements
- Conception d'un lieu favorisant la transversalité et les projets croisés en proximité des lieux d'enseignement actuels (salle de médiation musique – danse – arts plastiques)

Fonctionnement

- Maintenir la somme dédiée au fonctionnement annuel (45.000 euros annuels)
- Optimiser les prises en charge des projets co-portés entre les saisons de spectacle vivant et TRIO...S Enseignement Artistique
- Prospecter sur la possibilité d'intégrer du mécénat dans les projets classe orchestre dans les quartiers prioritaires
- Veille sur l'ensemble des dispositifs de financement (département, fondation, DRAC, région,...)
- Veiller à l'équilibre des actions entre l'ensemble des parcours

Une attention spécifique sur les nouvelles technologies :

1. Environnement numérique de travail

- Renouvellement des licences informatiques (logiciel métier : finale, Live, Reaper)
- Amplifier les applications Cloud (compte pro Zoom, Deezer, Muscore,...)
- Développer une solution globale pour la mise en réseau des enseignants (serveur en dur, cloud disponible, extranet et interface fluide pour les usagers)

Soit 5000 euros sur 5 ans

2. Matériel d'enregistrement

- Compléter le matériel existant pour constituer un home studio
- Parc micro, logiciel, accessoires, enceinte et casque pour le mixage

Soit 1500 euros sur 5 ans